

LA SEMAINE AFRICAINE



lasemaineafricaine.info

N° 4327 du Vendredi 27 Mars 2026 - 75^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr Secus aut

COMMENTAIRE

Des défis urgents pour Denis Sassou-Nguesso (P.3)

MONT CARDINAL EMILE BIAYENDA

Pose de la première pierre du sanctuaire



Mgr Bienvenu Bafouakouaou posant la pierre

AFFAIRE CAN-MAROC 2025

La CAF empêtrée vers le discrédit !



Dr Patrice Motsepe, président de la CAF depuis 2021 (P.15)

BELGIQUE



(P.7)

Un procès sur l'assassinat de Patrice Lumumba

POINT DE VUE

Denis Sassou N'Guesso réélu: l'aube naissante d'un plébiscite réaffirmant le choix d'un peuple...

Par Maître ATIGHA DAH KANA

(P.8)

CANAL+ ROYAL! TOUS LES ABONNES SONT ROIS

LE DECODEUR HD 1000F DES LA FORMULE EVASION PARABOLE 1000 FCA - INSTALLATION OFFERTE

REABONNEZ-VOUS A VOTRE FORMULE 15 JOURS OFFERTS A TOUTES LES CHAINES + DSTV SUPER SPORT

92 92 CANAL+ CONGO

EDITORIAL

Dans 5 ans, le bonheur ?



ANNONCE RECRUTEMENT DES GERANTS DE STATIONS-SERVICES

Filiale de la multinationale PumaEnergy, Puma International Congo, acteur incontournable dans la distribution et vente de produits pétroliers depuis 2002 au Congo Brazzaville, recherche un partenaire pour la **location-gérance** des stations-services.

Profil Recherché:

- **Entreprise ou établissement constitué avec une bonne capacité financière.**
- **Dossier fiscal à jour.**
- **Probité morale irréprochable.**
- **Sens aigu du suivi et développement du business.**
- **Connaissance des standards des stations-service (un atout).**

Pourquoi Nous Rejoindre?

- **Réseau de distribution étendu** surtout le territoire national, sous la marque renommée **Puma Energy**.
- **Produits de qualité** pour répondre aux besoins des populations.
- **Opportunité unique** de gérer une station-service dans un secteur dynamique en pleine croissance.

Comment Postuler?

Pour toute candidature de partenariat, veuillez adresser votre demande aux adresses suivantes:

Patricia.bouckita@pumaenergy.com
Angela.mokalanga@pumaenergy.com

A l'attention du **Directeur Général de Puma International Congo**,

Date limite de candidature: **15 avril 2026.**

Rejoignez-nous et énergisons nos communautés avec **Puma International!**

PUMA INTERNATIONAL CONGO S.A.
 100 ter, Avenue Marechal Lyautey-zone parc zoologique,
 Brazzaville
 SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL de 7.344.100.000 FCFA
 NIU: M21000000170986N
 B.P, 1180 BRAZZAVILLE - TÉL: (+242) 05 558 10 74
 POINTE NOIRE - TÉL: (+242) 06 660 84 10

MINISTERE DES FINANCES DU BUDGET
 ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
 DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE
 FONCIERE ET DOMANIALE
 DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS
 ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

INSERTION LEGALE

N° 168/2026/MFB/DGID/DEFFD/DDID-BCF-B

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers et en cours cette procédure concerne les immeubles suivants:

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastres				Quartiers	Arrondissement/ Département	Requérants
		Sections	Blocs	Parcelle	Superficies			
01	N° 9480 du 11/04/25	B2	113	17	196,58 m ²	41 bis rue Makola quartier Diata	Makélékélé	MBONGO Jean Marie
02	N° 9987 du 15/12/25	AN	104	07	406,12 m ²	46, rue Kouilou (la poudrière)	Moungali	LOUSSAKOU Jacqueline
03	N° 34326 du 20/10/25	/	/	/	1070,00 m ²	45 km	Pool	MOKO Paule Rama Diamila
04	N° 9884 du 23/10/25	B2	105	15 (ex 129-A)	382,99 m ²	49, Rue Mbila (quartier Diata)	Makélékélé	MASSAMBA MINIMBOU Lenda Rudy
05	33581 du 20/05/25	B2	112	3	411,00 m ²	12 rue Mbila (Diata)	Makélékélé	Enfants DIANZINGA
06	N° 10060 du 19/01/26	B2	112	10(ex 208)	374,35 m ²	5, rue Ndzabana Jadot (quartier Diata)	Makélékélé	TATY Dolly Sharlène
07	N° 6551 du 20/01/22	C4	81	4	290,93 m ²	Rue Samba Ndongo	Makélékélé	KIBONGUI Albert Breed Stephane
08	N° 10045 du 12/01/2026	C3	52(ex 90)	6 bis (ex 4)	120,90 m ²	47 bis rue des Palmiers (quartier Bourreau)	Makélékélé	BANTSIMBA Yvonne
09	N° 9517 du 24/04/2025	/	/	/	2482,00 m ²	Quartier Ngambari	Pool	NSOUKA NDALA Nina Prisca
10	N° 9519 du 24/04/2025	/	/	/	951,14 m ²	Quartier Ngambari	Pool	NSOUKA NDALA Nina Prisca
11	N° 9738 du 18/08/25	AM	206	6	368,85 m ²	Quartier Kibouendé	Mfilou	NIAMA Beaugency Fredina
12	N° 9957 du 26/11/25	C4	90	18	299,81 m ²	128 rue N'gamaba	Makélékélé	SAMBA Jean Claude
13	N° 9842 du 02/10/25	E	78	10	216,92 m ²	17 rue Kitenqué	Bacongo	NZIAMBOU VOJALA Lydie Godelive
14	N° 9907 du 04/11/25	AP	85	2 bis	156,64 m ²	3 Avenue Mouanza (ex Rue Nianza Louesse)	Mfilou	FAMY Flora Chérila Marielle
15	N° 9991 du 17/12/25	BH2	8	3	309,58 m ²	14, rue Mampouya Paul (quartier Massissia)	Madibou	MASSOUMOU Josué Rayan Dieferson & MASSOUMOU Fidèle Rosaire Brundat
16	N° 9717 du 12/08/25	F	91	17	396,82 m ²	83 rue Pasteur fila ex rue ball	Bacongo	KHINKOLO Julianna Rydell
17	N° 9405 du 13/03/25	AR/1	102	7	400,73 m ²	Quartier Moussosso	Madibou	LOUNDA Marie José
18	N° 10082 du 27/01/26	AN2	187	4	352,96 m ²	Rue Auguste Bitsindou (quartier 702 kahounga)	Mfilou	Enfants BOUKET
19	N° 9412 du 18/03/25	E	6	19(ex 446)	19 (ex 446)	Case P446 (quartier la Glacière)	Bacongo	NGANONGO Ines Briginelle
20	N° 9947 du 06/11/24	/	/	/	759,15 m ²	Quartier Kombé	Madibou	KOUTALA MAYEMBA Odile
21	N° 9603 du 11/06/25	BI	5	9	394,98 m ²	Quartier Kimpouomo	Madibou	MATASSA Perpetue Alice Marie Rose
22	N° 9602 du 11/06/25	BI	5	8	397,64 m ²	Quartier Kimpouomo	Madibou	LOUVOUEZO née MATASSA Solange Marie Claire
23	N° 9625 du 23/06/25	E	20	2	312,35 m ²	Case C3 24 (la Glacière)	Bacongo	BUOB née MAPANGUI Annabella Liza Lina
24	N° 9331 du 06/02/25	L	/	/	204,29 m ²	Rue Oyeli Wa Bri (Q Florent Ntsiba)	Pool	NGAMBAON née AHOUE OKAKA Estelle Armelin
25	N° 6967 du 04/10/22	BH2	120	8	394,33 m ²	Quartier Massissia	Madibou	BAYOULANA Maria Chloé Adorable
26	N° 9912 du 06/11/25	BH2	44	1bis	1230,80 m ²	126, Avenue Sébastien Mafouta	Madibou	TSONGAT Richard
27	N° 9922 du 13/11/2025	A3	123	5 ex 144	364,16 m ²	144 rue Joachim Lounianga (Qtier Météo)	Makélékélé	SYLVANGUI Marie Flavienne
28	N° 10017 du 30/12/25	C2	128	12	452,26 m ²	862, Avenue des trois francs ex Guynemer (quartier Mpissa)	Bacongo	MAMBOU Edmond Godefroy MICKOUIZA GANGA Fred Audrey
29	N° 9928 du 14/11/25	AP2	191	6	356,04 m ²	1, rue Louéssé	Mfilou	MATOUALA Dan Risti
30	N° 6550 du 20/01/2022	G	134	13	179,851 m ²	64 bis rue Jules Grevy	Bacongo	KIBONGUI Albert Breed Stéphane
31	N° 9621 du 18/06/25	B2	111	8	372,55 m ²	17, rue Ndzabana (quartier Diata)	Makélékélé	MAMPOUYA Epouse DIOP Antje
32	N° 10037 du 08/01/26	A4	63	6	315,93 m ²	7 rue Mbemba Paul (qtier Bifouiti)	Makélékélé	MOUAGNA OLLITA Emeryne Marv-Kia Mikhaél MOUAGNA OLLITA Jeff-Kyo Phanel
33	N° 6320 du 02/09/21	C4(ex C3)	78	11(ex 1855)	256,30 m ²	1855 Rue des Palmiers	Makélékélé	MAHOUKOU MOUTINOUI Glorise Princilia
34	N° 9087 du 19/08/24	/	/	/	239,97 m ²	Rue Matoumona (Qtier Mayanga, Sella-Ngampoko)	Madibou	DZOUTANI MOUNDELE Suzie Marina
35	N° 9925 du 13/11/25	E	103	11	158,56 m ²	33, rue Maurice LOUAMBA (ex rue Bergère)	Bacongo	MBEMBA née MINDOUDI Elvis Patricia
36	9932 du 18/11/25	/	/	/	200,00 m ²	La Base Quartier 712 Itsali	Mfilou	TSITSI Georgine Clarisse
37	N° 33743 du 27/06/25	AT	49	23	210,00 m ²	36 bis rue Locko Missamou	Mfilou	MOUKOLO Gontrand Godefroid
38	N° 9313 du 30/01/25	C2	9	1	564,08 m ²	18, rue Samba Marius (ex Alfassa)	Bacongo	NKOUNKOU Andry Allégras Vald'or
39	N° 8023 du 19/06/24	/	/	/	388,98 m ²	14, rue Pasteur Loubavi Damien (Qtier Mayanga)	Madibou	TSIKA MBOYO Henrythie Marina
40	N° 6965 du 04/10/24	BK	162	18	1600,00 m ²	MBOUONO	Madibou	MABIALA Olivier Powers et MABIALA Olivier Answers
41	N° 10155 du 04/03/26	BI	15	04	1433,44 m ²	7, rue Joachim M	Madibou	KINKOSSO Olga Clarisse Blanche

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière)

Fait à Brazzaville, le 12 mars 2026

Pour l'insertion légale
 Le chef de Bureau
Aimé Carl Stédy DIATOU

COMMENTAIRE

Des défis urgents pour Denis Sassou-Nguesso

Élu dès le premier tour avec 94,82 % des suffrages exprimés, Denis Sassou-Nguesso s'apprête à prêter serment et à être investi comme Président de la République, Chef de l'État, après la proclamation des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle. Quels défis doit-il prioritairement relever pour que ce nouveau quinquennat ne se limite pas à une simple continuité de la précédente mandature ?

La lutte contre la corruption et la fraude demeure un défi majeur. Parmi les priorités immédiates figurent la garantie d'un approvisionnement électrique durable et la résolution des pénuries récurrentes d'eau potable, la lutte contre le chômage des jeunes, l'amélioration du niveau de l'enseignement, le paiement régulier des pensions et des bourses étudiantes. Le Premier ministre, que le Président nommera après son investiture, devrait être un technocrate, un homme d'action davantage que de promesses, un responsable de terrain plutôt que de bureau. Le peuple attend avec impatience de connaître ce choix. Le premier exercice démocratique du Gouvernement sera la présentation de sa politique générale au Parlement, politique qui devra s'appuyer sur le programme de société du Président, « Accélérons la marche vers le développement ». De nombreuses familles espèrent également un geste d'apaisement: l'amnistie. Il est coutume qu'un Président entrant exerce un acte de pardon en direction de compatriotes en conflit avec la jus-

lice. Beaucoup de Congolais, y compris des acteurs politiques, sont encore concernés par des procédures judiciaires; certains détenus attendent leur procès au-delà des délais légaux. Une grâce présidentielle accompagnée de remises de peines et de libertés contribuerait sans doute à détendre le climat socio-politique. Après la formation du Gouvernement, un moment crucial pour la stabilité politique face à tant d'appétits, le Chef de l'État et son Premier ministre devront s'atteler rapidement à sortir le pays de la crise économique et financière. Ils devront lutter contre le tribalisme et le régionalisme, la discrimination, les enrichissements illicites, la gabegie et les détournements de fonds. Il serait fâcheux que la troisième République démarre sous le signe des grèves: le Gouvernement privilégiera-t-il le dialogue social ou la répression? Le Président doit aussi mettre fin aux souffrances des populations du Pool, toujours marquées par les traumatismes des violences passées. Il est souhaitable que le Gouvernement s'attaque au quotidien



Denis Sassou-Nguesso

des Congolais en réduisant le train de vie de l'État, en révisant le fonctionnement des institutions pléthoriques coûteuses, notamment les conseils consultatifs (femmes, jeunes, personnes handicapées). Le nouvel exécutif ne jouira pas longtemps de l'état de grâce en matière socio-économique, par exemple. Il lui faudra revaloriser le pouvoir d'achat des agents de l'État, redynamiser les secteurs sociaux-éducatifs, la santé, la culture, la sport; soutenir l'artisanat, l'agriculture et l'entrepreneuriat, et accélérer la diversification de l'économie nationale en s'appuyant sur des actions concrètes et des bases déjà posées. Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement devra mobiliser les financements nécessaires et démontrer une gestion transparente et efficace. Sur la scène internationale, face aux critiques concernant le processus démocratique, le Congo devra renforcer sa

diplomatie et son système de communication pour crédibiliser son action. Cinq ans sont une période courte: le Président devra demander à son Gouvernement d'agir vite pour relancer une économie aujourd'hui au ralenti. Il est impératif de restaurer la confiance des investisseurs en rétablissant un climat propice aux affaires. Le Congo entre dans une nouvelle ère; il faut que le départ de cette mandature soit réussi pour éviter de retomber dans les pesanteurs du passé. Les Congolais attendent un Gouvernement renouvelé, pas la répétition des mêmes visages dont certains ont montré leurs limites. Ils ne veulent pas d'un Gouvernement composé par affinités, mais d'une équipe d'union nationale, représentative de toutes les forces politiques et sociales qui ont soutenu la réélection du Président.

Cyr Armel YABBAT-NGO

PRESIDENTIELLE 2026

Observateurs nationaux et internationaux saluent le respect du secret de vote

Le scrutin du 15 mars relatif à l'élection présidentielle a été suivi par des observateurs nationaux et internationaux, qui ont tous exprimé leur satisfaction quant au déroulement global du vote, malgré une faible affluence. Ils ont constaté que le scrutin s'est tenu dans un climat apaisé, sans incidents majeurs ni violences.

La Coordination nationale de l'observation des élections, sous la supervision du commissaire général du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, Marius Mouambenga, a, dans son rapport, fait état d'un bon déroulement de l'élection sur l'ensemble du territoire national. Si la participation des électeurs est restée modérée en matinée, elle s'est intensifiée en fin de journée dans les grandes villes, le tout dans le respect du secret du vote. Les observateurs ont toutefois regretté l'absence de délégués de certains candidats dans plusieurs centres et bureaux de vote. La coordination a formulé plusieurs pistes d'amélioration: la réforme du système de production et de distribution de la carte d'électeur; le renforcement continu des capacités de tous les membres des bureaux de vote; et une tenue plus rigou-

reuse des listes électorales. Elle recommande également de mettre à disposition, en temps utile, les moyens financiers et matériels nécessaires aux observateurs nationaux pour leur permettre d'accomplir efficacement leurs missions. Le chef de la mission d'observation électorale de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Philemon Young, a félicité le président Denis Sassou Nguesso pour sa large victoire, annoncée à 94,82 % des voix. « Nous avons observé et accompli notre mission dans de bonnes conditions. Tout s'est bien déroulé », a-t-il déclaré. Il a estimé que ce scrutin pourrait servir d'exemple pour d'autres pays du continent et a réaffirmé l'engagement de la CEEAC à accompagner les États membres dans le renforcement des processus démocratiques, en veillant à la transparence et à l'apaisement des scrutins.



Le bulletin unique

La mission de l'ONG internationale Afrique Espérance, conduite par Oyéoussi Charles Balogun, s'est dite satisfaite des progrès observés dans la préparation de l'élection. Elle a néanmoins relevé la particularité congolaise du vote par anticipation des éléments des forces publiques, notant que ceux-ci ont voté dans l'ordre, la discipline et le respect des lois en vigueur. L'ONG a attiré l'attention sur deux points préoccupants: la baisse du taux de participation par rapport à la présidentielle de 2021, et la faible représen-

tativité des femmes parmi les candidates à la présidence. Elle appelle la Commission nationale électorale indépendante et la société civile à amplifier la sensibilisation citoyenne en vue des échéances de 2027 et encourage les femmes à s'engager davantage dans la vie politique. Pour Mohamed Beavogui, chef de la mission d'observation de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le personnel électoral a fait preuve d'un engagement notable. Il a salué leur capacité à résoudre les problèmes logistiques et

Editorial

Dans 5 ans, le bonheur ?

Nous avons voté dans le calme, et nous avons renouvelé notre confiance à l'homme qui incarne depuis plus de 40 ans l'image du Congo. Des contestations sont bien nées quelque part, et d'aucuns ont trouvé exagéré le chiffre des plus de 86% de taux de participation avancé par le ministère de l'Intérieur. D'aucun se sont même étonnés que nous ne nous étonnions pas du score stalinien qui a (re) hissé le candidat de la majorité à son inamovible poste. D'autres ont vu de la misère intellectuelle dans le classement des 7 partis politiques en compétition: rien de vrai, rien de faux, mais tout est devenu définitivement officiel. Le Conseil constitutionnel va sacrer le vainqueur. Encore une fois, majorité présidentielle et opposition devraient se réjouir de ce que, même si les résultats du «un coup-KO» n'ont surpris personne, le jour de l'annonce officielle ils n'aient donné lieu à aucune manifestation de contestation violente. Les opposants se sont opposés; les vainqueurs ont étalé leur triomphe: nous sommes devenus une république sage. Il est possible qu'à l'étranger, nous ayons fait l'objet de quelques railleries, mais seul le résultat final compte dans un pays finalement apaisé, avec des salaires payés à l'heure et des Kulunas gagnés eux aussi à l'invite au repos. Nous avons voté! Bien ou mal, seul le Congo compte! Dans une rapide réflexion dans ce journal, Cyr Armel Yabbat-Nghot esquisse quelques-uns des défis urgents qui attendent le président réélu: l'eau, le courant, le chômage, la diversification de l'économie. Ces défis sont anciens et récurrents. Certains ne datent pas de la mandature qui s'achève même si, au vu de sa longévité, on a du mal à partir qui, de Lissouba à Sassou-Nguesso, aura abordé la question des pénuries et des manques avec le plus de pragmatisme et qui aura aggravé la situation. Une chose est certaine: il s'agit de défis anciens auxquels différents gouvernements ont été confrontés, et sur lesquels leurs velléités se sont littéralement cassées les dents! Plus de 65 ans après les indépendances, les dents cassées sont toujours en place... Le mandat qui va s'ouvrir est celui de la transition générationnelle, le président l'a dit. En maître incontesté des horloges, il sait quand inviter les générations nouvelles à prendre le relais des anciennes, ni si ces anciennes l'incluent aussi, lui. Fasse que la sagesse acquise dans la dureté des années passées perdure, et que les armes ne nous servent pas d'instrument à faire avancer ce développement que nous attendons toujours au début de chaque mandat électoral.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr,
Pointe-Noire – République du Congo.

SMIT TERMINALS EUROPE B.V
Société Privée à Responsabilité Limitée,
de droit néerlandais,
Siège social : Papendrecht et l'adresse :
Rosmolenweg 20, 3356 LK, les Pays-Bas
Immatriculée au registre du commerce sous le numéro
24123590 (la « Société »)

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration de la société **SMIT TERMINALS EUROPE B.V**, du 27 Janvier 2026, pris au rang des minutes du Notaire sous-signé en date du **06 Février 2026**, enregistré au domaine et timbrés en date du **13 Février 2026**, sous le folio **030/06 N°1313**, il a été décidé :
- De la fermeture de la succursale «**SMIT TERMINALS EUROPE B.V. Succursale du Congo**», et de sa radiation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire.

Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro **CG-PNR-01-2026-R-00146**.

Fait à Pointe-Noire, le 23 Mars 2026.

Pour insertion.
Maître **G. Christian YABBAT-LIBENGUE**

leur accueil des électeurs et des observateurs. Conformément à la Déclaration de Bamako de 2000, la mission visait à accompagner le Congo afin de vérifier la conformité du processus aux standards de l'espace francophone. Le chef de mission s'est dit «très satisfait» de l'implication des acteurs congolais pour renforcer la démocratie et a indiqué que les leçons tirées seraient utiles non seulement au Congo, mais aussi aux autres États membres de l'OIF.

Cyr Armel YABBAT-NGO



AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Projet: Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo.

Titre du poste: CHARGÉ(E) D'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

Durée du contrat: Une (01) année renouvelable

Lieu d'affectation: Brazzaville (avec déplacements sur le terrain)

1. DESCRIPTION DU PROJET

Le poste de Chargé(e) d'Administration et des Finances est rattaché à la Direction Nationale du Projet «Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo». Ce projet, d'une durée de 5 ans, bénéficie du soutien financier du Fonds d'Adaptation. Le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo (MEDDBC) en est l'«Entité d'Exécution», en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM), agissant en tant qu'«Entité Multilatérale de Mise en Œuvre».

Le projet vise à renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition par des mesures d'adaptation climatique, avec une attention particulière pour les populations autochtones, les petits exploitants agricoles et la participation des femmes. Il couvre trois départements prioritaires : la Bouenza, la Likouala et la Sangha.

2. MISSIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision directe du Directeur National du Projet, le/la titulaire aura pour missions principales :

Gestion Administrative et Financière :

- Assurer le suivi des relations administratives et finan-

cières avec le PAM ;

- Co-gérer le compte spécial du Projet en collaboration avec le Responsable des services financiers du PAM-Congo ;

- Exécuter les tâches comptables et financières relatives aux activités financées par les fonds transférés ;

- Assurer le suivi des opérations bancaires (engagements, retraits, règlements et rap-prochements) ;

- Produire et soumettre les rapports de suivi financier mensuels et trimestriels ;

- Préparer les pièces justificatives des dépenses pour les audits et revues trimestrielles ;

- Assurer le respect rigoureux des politiques, procédures et règlements financiers con-venus avec le PAM.

Responsabilités Additionnelles :

- Veiller à la conformité des procédures de passation de marchés selon les articles V et VI du Mé-morandum signé entre le MEDDBC et le PAM ;

- Superviser l'exécution des contrats de fournitures de biens et services conformément aux spécifications techniques ;

- Collaborer avec les Ressources Humaines du PAM pour la formation des équipes de terrain sur les questions de gestion ;

- Conseiller le Directeur National sur la situation financière globale (budgets approu-vés, contributions disponibles, taux de décaissement) ;

- Assurer la gestion du patrimoine, des locaux et veiller au respect des normes de sé-curité au travail ;

- Préparer et accompagner les missions d'audit financier et mettre en œuvre leurs re-commandations.

3. QUALIFICATIONS REQUISES

Formation: Diplôme universitaire (Bac+3 minimum) en gestion, comptabilité, finance ou administration.

Expérience: Minimum 5 ans d'expérience professionnelle à un poste de responsabilité croissante dans la gestion financière.

Compétences : Maîtrise des outils de gestion comptable et du patrimoine. Une expérience dans la gestion de projets nationaux ou régionaux est indispensable.

Atout: Une expérience préalable au sein d'une agence du Système des Nations Unies (particulièrement le PAM) est fortement souhaitée.

Langue: Parfaite maîtrise du français (écrit et oral).

4. MODALITÉS DE SOUMISSION

Les dossiers de candidature doivent être adressés à Madame la Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo et déposés :

- Physiquement:** Immeuble Man'Grite, 4ème étage, Plateau-ville-Brazzaville ;

- Électroniquement:** secretariatministre@developpe-ment-durable.gouv.cg avec pour objet : « Candidature au poste de Chargé(e) d'Administration et des Finances ».

Le dossier doit comprendre :

- Un Curriculum Vitae détaillé ;

- Une lettre de motivation ;

- Les contacts de deux personnes de référence.

Date limite: 08 avril 2026 à 15h30.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Le projet applique une politique de tolérance zéro à l'égard de la fraude, de la corruption et de toutes formes de harcèlement.

CATHOLIC RELIEF SERVICES – MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

Congo : une formation stratégique pour renforcer la détection des maladies et protéger des millions de vies



Depuis le 23 mars et jusqu'au 27 mars 2026 à Pointe-Noire, se tient une formation dédiée aux techniques de prélèvement, transport et conservation des échantillons, un levier essentiel pour améliorer la qualité du diagnostic et renforcer la réponse aux maladies prioritaires dans une approche intégrée One Health.

Dans un contexte marqué par la nécessité de consolider le système de santé aux autres secteurs, notamment l'élevage et l'environnement, la République du Congo poursuit ses efforts pour améliorer la chaîne de diagnostic biologique. À Pointe-Noire, cette session de formation continue, en cours, mobilise des acteurs clés autour d'un enjeu critique : garantir la qualité, la traçabilité et la sécurité des échantillons, depuis leur prélèvement jusqu'à leur analyse en laboratoire. Cette formation ne concerne pas seulement les acteurs de la santé humaine mais aussi ceux de la santé animale et de l'environnement (approche une seule santé/ One Health).

Portée par la Direction

des Technologies de la Santé (DTS) du Ministère de la Santé et de la Population, en collaboration avec Catholic Relief Services (CRS), cette initiative s'inscrit dans le cadre de la subvention GC7 du Fonds mondial. Elle répond à des défis structurels persistants, notamment un système de transport des échantillons encore insuffisamment opérationnel, des ressources humaines limitées et un besoin de standardisation des pratiques de laboratoire à l'échelle nationale.

Au cœur de la formation : le renforcement des compétences techniques des professionnels des 3 secteurs suscités. Les participants approfondissent les bonnes pratiques de prélèvement, l'utilisation d'outils adaptés pour le transport sécurisé des échantillons, ainsi que

les exigences de biosécurité et de traçabilité. L'objectif est clair : améliorer la fiabilité des diagnostics et garantir des résultats exploitables pour une prise de décision rapide et éclairée.

Au-delà des aspects techniques, cette initiative s'inscrit pleinement dans l'opérationnalisation de l'approche One Health, qui reconnaît l'interdépendance entre la santé humaine, animale et environnementale. En réunissant des acteurs issus de différents secteurs, la formation contribue à une surveillance plus intégrée des pathologies prioritaires et renforce la capacité du pays à détecter précocement les menaces sanitaires et à y répondre de manière coordonnée.

Les retombées attendues sont concrètes pour les populations: amélioration de



Photo de famille au terme de la cérémonie d'ouverture de l'atelier de formation par Mme la Directrice Départementale des Soins et Services de Santé de Pointe-Noire et Mr le Directeur des Technologies de Santé

la rapidité de détection des maladies, renforcement de la qualité des soins grâce à des diagnostics plus fiables, et meilleure capacité à contenir les épidémies. En consolidant le système d'envoi et de transport des échantillons, cette intervention contribue directement à la mise en place d'un système de laboratoires plus performant et résilient.

À travers son rôle de sous-récepteur principal dans la mise en œuvre de la subvention GC7 pour le paludisme et le renforcement du système de santé, CRS apporte une contribution structurante à ces avancées. En appui aux autorités sanitaires, l'organisation accompagne le développement des capacités nationales, favorise l'intégration

des approches et renforce durablement les fondations du système de santé congolais. Une dynamique essentielle pour mieux prévenir, détecter et répondre aux défis sanitaires actuels et futurs.

L'équipe de rédaction de CRS.

LEKOUMOU

La fête du 8 mars célébrée à Zanaga autour de Mme Mboukou Kimbatsa Goma

Dans le cadre des festivités tournantes de la Journée internationale de la femme initiées dans le département de la Lékoumou par la ministre Irène Marie Cécile Mboukou Kimbatsa Goma, la communauté urbaine de Zanaga a accueilli, les 18 et 19 mars 2026, «La Lékoumou au féminin». Les délégations sont venues commémorer cette journée aux côtés de la ministre, en présence du préfet Jean Christophe Tchicaya.

Célébrée cette année sous le thème «*Histoire du 8 mars : droits, justice, action*», la journée a été l'occasion de rassemblements et d'évaluations de la situation des femmes à travers le monde.

La Lékoumou au féminin s'est réunie à Zanaga pour marquer l'événement et porter le pagné en signe d'unité autour de Mme Mboukou Kimbatsa Goma.

La Journée internationale de la femme est le résultat des luttes féministes pour les droits des femmes. Les manifestations officielles ont mis l'accent sur des activités sportives, notamment le tournoi interdistricts de Nzango, remporté par l'équipe Zanaga 1 face à Zanaga 2, ainsi que sur une marche pour la santé et une conférence débat organisée dans la salle «*Espace Moukassa*».

Cette conférence visait à sensibiliser les femmes à leur rôle dans la construction d'une société cohérente; trois intervenants y ont abordé la santé sexuelle, les droits des

femmes (en particulier ceux des jeunes filles) et le plébiscite du président Denis Sassou Nguesso à l'élection présidentielle du 15 mars 2026. Huit équipes féminines de Nzango ont pris part au tournoi, notamment celles de Mayéyé, Bambama, Komono, Zanaga et Sibiti. La ministre a salué les talents de chacune et l'ambiance festive. «*Vous devez être fières. Vous avez demandé à monsieur le Président de la République, le 22 mars, de se porter candidat. Il nous a écoutées. Toutes les femmes de la Lékoumou ont travaillé d'arrache pied pour que notre candidat soit élu*», a déclaré Mme Mboukou Kimbatsa Goma.

Pour la ministre, cette célébration en différé du 8 mars s'est conjuguée à la victoire du président Denis Sassou Nguesso, plébiscité avec 94,82 %. Elle a par ailleurs offert un groupe électrogène de 220 kVA pour l'électrification de Zanaga.

La mairesse de Zanaga a remercié la ministre pour cet engagement constant envers les



Après le match de nzango, la photo de famille

populations de la communauté urbaine et pour la dotation du groupe électrogène.

Elle a rappelé que la commémoration du 8 mars met cette année l'accent sur l'égalité réelle, la lutte contre les violences et la représentation des femmes, en précisant que 64% des droits juridiques sont aujourd'hui acquis par rapport aux hommes. «*L'urgence est d'agir pour combler les inégalités persistantes*», a-t-elle souligné.

Mme Murielle Miénahata a annoncé l'attribution de kits scolaires aux dix meilleures élèves du primaire et aux cinq meilleures au BEPC (session 2026) à Zanaga. Elle a rappelé le rôle fondamental de la femme dans la société: «*La femme est conscience, observation et moteur du change-*

ment; elle n'est pas un simple complément de la pensée masculine, mais une proposition indépendante et active».

Origines historiques

Cette journée, d'origine ouvrière, puise ses racines dans les luttes du XX^e siècle en Europe et aux États Unis pour de meilleures conditions de travail et le droit de vote. Clara Zetkin a formalisé l'idée en 1910, et les manifestations des ouvrières russes de 1917 ont consacré le 8 mars comme symbole de la lutte féministe. Officialisée par l'ONU en 1977, la journée a ensuite été progressivement adoptée en Afrique, soutenue par les mouvements de libération et les organisations féminines.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

SECURITE CIVILE

«La prévention demeure l'arme la plus efficace face aux risques environnementaux»

Le Commandement de la Sécurité civile a commémoré en différé la Journée mondiale de la protection civile, le 3 mars 2026 à Brazzaville, journée habituellement célébrée le 1er mars de chaque année. Placée sous le thème : «*Gérer les risques environnementaux pour un avenir résilient et durable*», elle s'est déroulée sous le patronage du colonel-major Serge Pépin Itoua Poto, commandant en second de la Sécurité civile.

Le colonel-major Serge Pépin Itoua Poto est revenu sur «la nécessité de gérer les risques environnementaux, afin de bâtir un avenir résilient». Tout en restant fidèle à la mission de la Sécurité civile «*de protéger les personnes, sauvegarder les biens et préserver l'environnement...*», la prévention demeure l'arme la plus efficace face aux risques environnementaux», a-t-il rappelé. «*Gérer le risque, c'est refuser de subir, c'est de choisir d'anticiper pour protéger durablement nos populations*», a-t-il expliqué. Outre cela, le colonel-major Itoua Poto a précisé que, «*la Sécurité civile à plusieurs défis à relever, notamment les inondations récurrentes, des feux de végétation aggravés par les pratiques incontrôlées, les érosions liées à l'urbanisation anarchique et la pollution compromettant la santé publique*».

A l'occasion, une série de thématiques ont été développées, au nombre desquelles celle portant sur : «*Le rôle de l'action humanitaire pour placer l'humain et la solidarité au cœur de la détection des menaces*»,

par Ololo Sembo, directeur de la prévention et de la réduction des risques de catastrophes au ministère en charge des Affaires sociales. Il a plaidé «*pour la mise en place d'un dispositif intégré d'alerte, visant à identifier les risques et à promouvoir les actions anticipatoires*». Puis, a-t-il souligné, «*la nécessité d'accélérer la sensibilisation et d'intégrer les solutions vertes dans les mesures d'adaptation des actions humanitaires. Cette approche permet de prévenir les risques environnementaux, en renforçant la coordination pour faciliter la mise en œuvre des dispositifs institutionnels des outils techniques de suivi des risques générateurs de catastrophes*».

Toutefois, il a évoqué certains défis auxquels sont confrontés le ministère en charge des Affaires sociales et leurs communautés, notamment dans la lutte contre les risques naturels. Il s'agit notamment de la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des dispositifs institutionnels existant. Avant de rappeler que les outils techniques de suivi des risques générateurs de catastrophes, la



Colonel-major Serge Pépin Itoua Poto

préparation, la coordination des actions comportant encore d'importantes faiblesses.

Consultant à la Banque africaine de développement (B.A.D.), assistant technique auprès du ministère en charge de l'Assainissement urbain Jean Michel Ossété a, pour sa part, planché sur le thème : «*La prévention en milieu urbain, afin de bâtir des cités capables de résister aux chocs environnementaux*». Il a exhorté les pouvoirs publics à mettre en place des stratégies spécifiques pour lutter contre les catastrophes.

A propos du «*rôle de la Sécurité civile dans la gestion des risques environnementaux*», le colonel Alphonse Bonazébi, directeur de la prévention et la réglementation près du Commandement de la Sécurité civile a affirmé que, «la protection ci-

vile fait partie des enjeux de la gestion des principes de risques environnementaux. La Sécurité civile doit relever les défis liés aux changements climatiques». Cependant, a-t-il indiqué, «*les catastrophes ne sont pas seulement des fatalités naturelles, mais elles sont également le résultat de l'action de l'homme sur l'environnement*». La protection civile, a-t-on appris, «*ne se limite plus uniquement à la réponse aux catastrophes, elle intègre désormais la gestion globale et intégrée à travers la prévention, la planification, la réduction des risques et le renforcement de la résilience des communautés. Elle reste un cadre de gestion transversale qui engage l'apport de tous les acteurs*».

Alain-Patrick MASSAMBA

COUP D'OEIL EN BIAIS

Vandalisme au siège de la télévision en ligne privée Tsieleka Media

Le siège de la télévision en ligne privée Tsieleka Media à Brazzaville a été victime, vendredi 20 mars 2026 vers 20h, d'une attaque par des inconnus, ont rapporté, lundi 26 mars, deux médias numériques. Les vitres de l'entrée principale du bâtiment de la télévision ont été visées par des pierres qui jonchaient le sol. L'équipe rédactionnelle du media a fait le constat après avoir entendu de l'intérieur un fracas. L'attentat est survenu trois jours après la publication des résultats provisoires de l'élection présidentielle. Beaucoup pensent qu'il s'agit d'une opération d'intimidation après que le promoteur du media, Broni Fortunat Ngolali, dans une émission très suivie, ait émis des doutes sur le taux de participation de la présidentielle donné par le ministère de l'Intérieur. Il soulignait en outre que «*84% de taux de participation, ça ne peut pas constituer une fierté*».

Sassou-Nguesso : la victoire, et après ?

Après l'élection sans surprise de Denis Sassou-Nguesso, on spéculé déjà sur la suite. Bien sûr, la cérémonie d'investiture qui devrait être organisée dans les vingt-jours qui suivent la publication des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle. Mais surtout la formation du nouveau gouvernement ! Selon le journal confidentiel «*Africa Intelligence*», le chef de l'Etat réélu se serait retiré à Oyo «*entouré de fidèles issus de son clan familial et politique*». Le journal affirme que «*repos, réflexion sur le futur gouvernement et les dossiers stratégiques sont au menu de ce séjour*» qui durerait une dizaine de jours. Et d'ajouter: «*Le chef de l'Etat prévoit de convier quelques membres de son clan, des proches et fidèles qui le rejoindront. Parmi ceux-ci figure notamment sa conseillère spéciale sur les questions internationales et stratégiques : Françoise Joly* ». Maixent Raoul Ominga, DG de la SNPC, ferait aussi partie «*des membres du premier cercle du chef de l'Etat convié à Oyo*», tout comme Jean-Jacques Bouya, Rodrigue Nguesso, Edgar Nguesso et Omar Denis Junior Bongo, fils d'Omar Bongo.

Polémique sur le taux de participation

Le taux de participation, un des enjeux de la présidentielle des 12 et 15 mars 2026 au Congo, fait débat après l'annonce de résultats provisoires. Le ministère de l'Intérieur parle d'un taux estimé à 84,65%. La majorité présidentielle s'en félicite. Mais la plupart des observateurs ne sont pas de cet avis. Analystes, politologues et journalistes s'en sont mêlés, contestant ce chiffre. Ainsi, par exemple, selon notre confrère Fortunat Ngoulali de Tsieleka Media, «*la crédibilité de ce taux de participation et de ce score est difficile à établir, d'un point de vue scientifique comme démocratique*». Face à ces données provisoires, le politologue Blanc Constant Ebara, sceptique, dit être «*tenté de parler des élites faussaires* (allusion à ceux qui ont tenu les manettes de l'organisation), *qui ont bricolé les résultats pour donner une légitimité confortable au candidat sortant pour qui l'ennemi redouté était le taux d'abstention*». Des observateurs de la société civile contestent aussi ce chiffre le qualifiant «*d'irréaliste*». Ils s'attendaient à une faible participation, en tout cas bien inférieure à celle de 2016 ou de 2021.

Braquage à l'arme blanche Massissia

Un braquage à l'arme blanche a visé deux boutiques, la nuit du samedi 21 mars 2026 à Massissia, un quartier de Madibou, l'arrondissement 8 de Brazzaville. Dans le périmètre de l'usine Induco. La scène a été filmée et partagée sur les réseaux sociaux. Les agressions, d'une extrême violence, auraient, selon des premières indications, nécessité l'intervention de la police qui aurait mis la main sur quelques suspects. Il ne se passe plus un jour sans entendre parler de délits de braquage un peu partout à Brazzaville, à une cadence de plus en plus inquiétante. Munis de leurs armes blanches, ces délinquants et criminels ne craignent rien ni personne. Tout cela commence à inquiéter encore, car les populations vivent maintenant dans une certaine psychose de ces agressions, alors que les géniteurs de l'Opération «*Zéro Kuluna*» avaient juré de les sécuriser.

Drame dans une cave à Brazzaville: trois personnes mortes par étouffement

Après avoir travaillé tard, dans la nuit du lundi 16 mars 2026, dans une cave située route Moukondo-Mazala, au quartier le Bled, à Brazzaville, trois travailleurs, dont une femme, ont été trouvés morts le lendemain matin, mardi 17 mars 2026. Un quatrième est décédé à l'hôpital général de Djiri où il avait été conduit, tandis que le dernier se battrait contre la mort dans le même établissement sanitaire. Ils avaient placé un groupe électrogène dans la cave. Quand les derniers clients sont partis, fatigués, ils ont fermé la porte de la cave, en laissant le groupe électrogène en marche et se sont endormis du sommeil du juste, après une journée de dur labeur. Seraient-ils morts du gaz carbonique libéré par le groupe électrogène? Ce drame aurait pu être évité si la société Energie électrique du Congo (E2C) jouait parfaitement son rôle de distributeur du courant à Brazzaville.

Denis Sassou N'Guesso réélu: l'aube naissante d'un plébiscite réaffirmant le choix d'un peuple pour la confiance, la stabilité et la continuité

Au soir de la journée du mardi 17 mars 2026, symbolisant le commencement frais et prometteur pour notre pays, d'une nouvelle ère, la nouvelle tant attendue par le peuple congolais est tombée: le Président Denis Sassou-N'Guesso a écrasé la concurrence à l'élection présidentielle des 12 et 15 mars, remportant 94,82% des suffrages exprimés, dans un scrutin historique. Ce raz-de-marée électoral consacre un nouveau mandat, pour le vétéran de 82 ans, dans une République plus unie que jamais. C'est un plébiscite populaire massif du peuple congolais, pour le choix de la confiance, la stabilité et la continuité, afin d'accélérer la marche vers le développement du Congo.

«L'aube naissante d'une nouvelle ère» renvoie sans aucun doute à la victoire du candidat Denis Sassou-N'Guesso, évoquant l'émergence d'un nouveau jour qui symbolise le triomphe populaire d'un renouveau national, après une consultation massive du peuple. Cette victoire mêle l'image de l'aube -lumières et espoir- à la notion de plébiscite, à travers un vote direct conférant une légitimité quasi unanime à un leader expérimenté dont le Projet de société, «Accélérons la marche vers le développement», s'est imposé comme un phare guidant le navire Congo sur le chemin du progrès socio-économique.

Dans le contexte d'un pays comme le nôtre, le peuple a voulu faire écho aux politiques de sécurité, de stabilité et de continuité attendues, où la victoire électorale du candidat Denis Sassou-N'Guesso

marque l'avènement d'une ère de prospérité et de gouvernance éprouvée, dans un monde dominé par des puissances comme les Etats-Unis de Donald Trump.

«Le peuple a parlé», a déclaré Denis Sassou-N'Guesso, dans un discours enflammé à Pointe-Noire, célébrant «l'unité nationale face aux défis régionaux». Ce score XXL rappelle les triomphes passés de l'éléphant (88% en 2021) ou les réformes constitutionnelles de 2015. Plus de 2,6 millions d'électeurs ont voté massivement pour la stabilité et la continuité, avec le candidat et le leadership du Parti congolais du travail (P.c.t), son soutien principal, sans oublier les alliés et les dynamiques comme la Vague bleue.

Face à une opposition incapable de proposer un projet de société digne de ce nom, comme le veut le jeu démocratique dans une élection



Maître Atigha Dah Kana

transparente, Denis Sassou N'Guesso s'est imposé, à 82 ans, comme un homme qui rassure, pour un nouveau mandat symbole de stabilité et d'unité nationale, dans un contexte régional tumultueux. Ainsi, l'aube naissante reflète la confiance à un guide, à un timonier ou à un patriarche qui a su transformer les défis en opportunité économique, pour accélérer la marche vers le développement du Congo.

Sa réélection ouvre une ère qui sera marquée par l'accélération de la mise en œuvre des grands projets tels que la réhabilitation du Chemin de fer Congo-Océan, véritable colonne vertébrale de l'économie nationale et sous-régionale, traduisant le statut de pays de transit dont jouit le Congo, le grand projet minier

sur l'exploitation du gisement de fer d'Avima, dans le Département de la Sangha, avec des réserves estimées à environ 700 millions de tonnes de minerais à haute teneur, sans oublier le projet sur la construction d'un port minéralier à la Pointe indienne, dans le Département du Kouilou, créant des milliers d'emplois pour la jeunesse et favorisant l'industrialisation du pays. Dans un élan démocratique sans précédent, le Président Denis Sassou N'Guesso a remporté l'élection présidentielle de mars 2026, avec un score triomphal de 94,82%. Ce plébiscite massif consacre la vision d'un leader qui incarne la stabilité et la renaissance du Congo, tel un éléphant protégeant sa meute avec ses cornes, contre les braconniers ou simplement tel un timonier ou un patriarche qui n'hésite pas à dénoncer une partie de ses collaborateurs publiquement à haute et intelligible voix: «Honte aux voleurs; honte aux corrupteurs; honte aux corrompus», pour protéger les deniers de son peuple et accélérer la marche vers le développement du Congo.

Maître ATIGHA DAH KANA
Doctorant en Droit
et Politologue



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001 ; N 0 002 & N° 003/DR/ SUECO/2026.

Le Centre de Formation et d'Information SUECO, lance trois avis d'appel d'offres, relatifs à la mise en concession de la gérance des services de restauration et d'hébergement à Pointe-Noire, et de la gérance de l'Auberge de YOULOUPOUNGUI à DOLISIE.

Il s'agit de

- Avis d'appel d'offres n° 1 : Concession de la gérance des services de la restauration et de la cantine des étudiants à Pointe-Noire ,
- Avis d'appel d'offres n° 2 : Concession de la gérance des services de l'hébergement et du dortoir des étudiants à Pointe-Noire ,
- Avis d'appel d'offres n° 3 : Concession de la gérance de l'Auberge de YOULOUPOUNGUI à DOLISIE.

La participation est ouverte à toute personne physique ou morale, ayant une expertise avérée dans chacun de ces domaines et des garanties financières suffisantes et solides. Les dossiers d'appel d'offres sont retirés à partir du lundi 30 Mars 2026, au secrétariat de la Direction de SUECO, à Pointe-Noire, Centre-ville, Avenue Moe TELLI n° 1, face à la Paroisse évangélique du Plateau, moyennant une somme de cinquante Mille Francs CFA (50 000 F) non remboursable, et par dossier. La date limite de dépôt des offres est fixée au 04 Mai 2026, à 14h00.

Fait à Pointe-Noire, le 25 Mars 2026.

Le Directeur de SUECO
Joseph MOUSSESI-MBERI.

MINISTERE DES FINANCES DU BUDGET ET DU PORTEFEUIL PUBLICS
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE N°004/2026/MEF/DGID/DEFFD/DDDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITION	SECTION	REFERENCES CADASTRALES			QUARTIERS	ARR./DPT	REQUERANTS
			BLOC	PELLE (S)	SUPERFICIE			
1.	12108 DU 26/08/22	CG	13	01	500.00 m²	KOUFOLI	05	NSENGANI KODIA Olga Judith
2.	14524 DU 14/03/25	L	124 bis	02	166.05 m²	SAINT PIERRE	01	NIATI TSATY Serge Chancel
3.	14095 DU 16/08/24	CJ	20	10	480.00 m²	VINDOULOU	05	NGOULA Alain Francis
4.	15171 DU 30/12/25	BW Suite 1er T	112	1 à 12	5925.38 m²	MPANGA	05	Institut Polytechnique Pierre Prié
5.	10464 DU 17/06/20	AK	222 ter	02	341.04 m²	MONT KAMBA	05	ENFANTS MACKOUMBOU
6.	15118 DU 02/12/25	ACL1	288 bis	02	500.00 m²	LUBUTCHI	05	NGUIMBI Lina Chandrelle
7.	15055 DU 05/11/25	S	22	18	375.92 m²	MATENDE	02	NIANGADOU Aboubacar
8.	14699 DU 26/06/25	ACL 2	113	08	500.00 m²	LUBUTCHI	05	MOUDOUYI MBOUMBA Lydie Gertrude
9.	14871 DU 03/09/25	DKF suite ZM	72	01 et 02	800.00 m²	NGONDJI	LOANGO	BOPELO Edith
10.	14903 DU 17/09/25	AF	37	15 bis et 16	552.43 m²	SIAFOUMOU	05	Enfants MOUZABAKANI
11.	15174 DU 05/01/26	AF	56	03	800.00 m²	SIAFOUMOU	05	OKOYO Casimir
12.	12003 DU 18/07/22	AG	05	12 bis	738.40 m²	TCHIALI	05	ELLENGA Stéphanie Rachel
13.	14736 DU 10/07/25	/	/	/	681.04 m²	TCHISSOUMAMOU	LOANGO	ZONZEKA NKOUTOU Christelle Alette
14.	14944 DU 06/10/25	AI	134	03	387.89 m²	MAKAYABOU	05	LEKOUNDZOU IGNANGADI Bermane
15.	14958 DU 14/10/25	AI	87	07	225.00 m²	MAKAYABOU	05	NGALEBAYE SOO Clara Merveille
16.	14052 DU 04/11/25	AI	109	10	456.00 m²	MAKAYABOU	05	DINASSA NDIMINA Pierre Emmanuel
17.	15148 DU 16/12/25	T	56	01 bis	365.39 m²	MAWATA	02	SYLLA Sire
18.	15019 DU 24/10/25	T	110	10	175.04 m²	MAWATA	01	DIABY CHIKOU
19.	14574 DU 09/04/25	T	31	11	225.50 m²	MAHOJATA	02	CISSE Sadia
20.	14094 DU 16/08/24	CL	150	11	616.75 m²	VINDOULOU	05	ENFANTS OBAMBI
21.	13900 DU 29/04/24	ABW1	404	08	500.00 m²	MONGO MPOUKOU	05	BOUANGA POATY Toch Ferraul Destin
22.	14890 DU 16/09/25	X	58	02	150.00 m²	MBOUKOU	03	PATHA Fernand Gilson
23.	14913 DU 22/09/25	X	53	11	150.00 m²	MBOUKOU	03	ILOUMBA MOUYEYE Arnaud D'assise
24.	15152 DU 17/12/25	V	16	07	493.00 m²	TIE TIE	03	MALOUNGUILA GANGA Fabrice Gildas
25.	14412 DU 10/01/25	/	14	03, 04,05 et 06	3600.00 m²	MADINGO KAYES	MADINGO	PAKA Etienne
26.	15124 DU 04/12/25	L	177	06	270.00 m²	SAINT PIERRE	KAYES	ILIMBI Rodez Aubin
27.	14437 DU 22/01/25	L	24 bis	06	285.00 m²	OCH	01	GOUADI BOUZIMBOU KOUSSIAMA
28.	14902 DU 17/09/25	CG	49	02	500.00 m²	KOUFOLI	01	POUATY Gaëlle Vaneza
29.	15137 DU 11/12/25	CG	111	04	500.00 m²	KOUFOLI	05	COULIBALY Mahamadou
30.	14940 DU 02/10/25	C	/	41 bis et 42 bis	1563.98 m²	SONGOLO	05	PRIMA MARKET CONGO « PMC »
31.	11639 DU 17/01/22	CW1	40	07 et 08	1000.00 m²	NKOUNGOU	02	MOUSSOLO Izgrev Yannick
32.	14049 DU 04/11/25	/	332	03, 04, 05,07 et 08	2000.00 m²	LOUVUITI	LOANGO	MBOUMBA REVERENCE Malka Detty Elyah
33.	14604 DU 30/04/25	C	14	51	440.65 m²	MVOU MVOU	LOANGO	BOUNOUNOU Wilfrid Gaëtan
34.	13697 DU 09/01/24	CN	46	08	452.00 m²	VINDOULOU	02	KAYA MABOUNDOU Michel
35.	14568 DU 07/04/25	KGB	90	03, 04 et 04 bis	1500.00 m²	POINTE INDIENNE	04	MBANDA NSOUNGUI Gaëlle Carine
36.	15101 DU 27/11/25	AI	26	06	362.85 m²	MAKAYABOU	LOANGO	LES ENFATNS EYOURAYO
37.	15181 DU 06/01/26	BZ	62	08	500.00 m²	TCHIBALA	05	NKOUKA Barthélémy Clémentine
38.	10374 DU 24/02/20	Q	50	22	230.33 m²	MVOU MVOU	05	DEMBA SEKOU
39.	14868 DU 02/09/25	ABW1	30 bis	07	500.00 m²	MONGO MPOUKOU	02	KESSY MAKINDA Bickoundou Emmanuelle
40.							05	
41.	14934 DU 29/09/25	I	20	01	490.30 m²	KM4	01	E-FORUM CAPITAL (E.F.C)
42.	14413 DU 10/01/25	ABX3	61	04	400.00 m²	LOANGO	LOANGO	MBORO Emma Clemence

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le chef de bureau, Yvon Faustin Magloire OKEMBA
Inspecteur des Impôts

Fait à Pointe-Noire, le 10 Mars 2026

BELGIQUE

Un procès sur l'assassinat de Patrice Lumumba

La justice belge a décidé de renvoyer en procès l'ancien diplomate Etienne Davignon, pour sa présumée implication dans l'assassinat de Patrice Lumumba en 1961 en République Démocratique du Congo. La décision que la justice belge a prise survient quinze ans après que les enfants d'Emery Patrice Lumumba ont déposé une plainte en 2011. Une décision que la famille Lumumba accueille avec beaucoup d'émotions.



La vérité sur la mort de Lumumba sera-t-elle enfin connue?

Selon Kahi Lumumba, l'un des petits-fils de Lumumba: «A entendre cette nouvelle que ce procès s'ouvre, ça génère une émotion très forte et incontrôlable. C'est vrai que c'est tard mais c'est nécessaire puisque derrière ce nom il y a une histoire réelle, il y a une famille, il y a un pays, il y a un continent».

Pour Christophe Marchand, l'avocat de la famille Lumumba, «le processus judiciaire est très long et très lent. Mais l'important est qu'il aboutisse à la vérité et à la justice».

«La plainte a été déposée par les enfants d'Emery Patrice Lumumba et aujourd'hui ce sont les petits enfants de Lumumba qui reprennent le flambeau pour la justice, pour la vérité pour cet héros de l'indépendance du Congo.

Donc, c'est une étape importante dans un processus pour obtenir qu'un jour la vérité triomphe sur cet assassinat politique odieux de 1961.»

Aujourd'hui âgé de 93 ans, Etienne Davignon est le seul survivant parmi les responsables visés par la plainte. Il est accusé de participation à des crimes de guerre, notamment dans le transfert et la détention Lumumba exécuté au Katanga avec le soutien de mercenaires belges. Ce que contestent ses avocats. Enseignant d'Histoire à l'université de Kinshasa, le Professeur Kiangu Sindani a insisté sur la vérité historique attendue. Ce qui expliqué d'ailleurs, souligne-t-il, l'importance du renvoi d'Etienne Davignon en procès. «Toute

condamnation des présumés auteurs est une mascarade tant que les vrais faits et les vraies circonstances ne sont pas établis. En effet, il y a lieu de remettre en question la version généralement admise au sujet de la mort de Lumumba qui nous est officiellement servie.»

Emery Patrice Lumumba n'est pas mort seul. Deux de ses proches collaborateurs auraient été exécutés avec lui, le 17 janvier 1961. Il s'agit de Maurice Mpolo et de Joseph Okito, respectivement ministre de la Jeunesse et des sports et vice-président du Sénat. D'autres détails pourraient venir du procès très attendu.

Alain P. MASSAMBA

KENYA-UGANDA

Relance de l'extension d'une ligne ferroviaire

Les présidents kényan et ougandais se sont rencontrés samedi 21 mars près de leur frontière commune pour relancer le chantier de l'extension d'une ligne ferroviaire, d'un coût de plusieurs milliards de dollars et longtemps retardée.



William Ruto

Construite par des entreprises chinoises entre 2013 et 2019, la ligne Standard Gauge Railway relie pour l'instant la ville portuaire kényane de Mombasa à la capitale Nairobi, puis à la ville lacustre de Naivasha. Mais la Chine a ensuite refusé d'accorder de nouveaux prêts avant que la ligne ne puisse être prolongée, comme prévu, jusqu'en Ouganda, d'où elle pourrait ensuite gagner le Rwanda et la République démocratique du Congo, au prix d'autres efforts de modernisation.

Après plus de six ans d'interruption, le chef de l'Etat kényan William Ruto a finalement posé jeudi 19 mars, la première pierre de la prochaine phase du projet dans le comté de Narok (sud-ouest), affirmant qu'il «positionnera fermement le Kenya comme une plaque tournante majeure du transport», tout en créant des emplois et en réduisant la congestion routière. La ligne devrait atteindre Kisumu, troisième ville du Kenya, d'ici juin 2027, selon un calendrier de construction ambitieux.

Peu après, William Ruto a reçu son homologue ougandais Yoweri Museveni à Kisumu pour relancer solennellement la partie des travaux visant à relier Kisumu à Malaba, à la frontière ou-

gespérat d'autres par sa lenteur et sa faible capacité. D'après la base de données sur les prêts chinois à l'Afrique de l'Université de Boston, la Chine a accordé au Kenya 9,7 milliards de dollars de prêts entre 2000 et 2019, dont environ la moitié était destinée à la construction du chemin de fer. Pékin a suspendu ces prêts de 2020 à 2023, le Kenya rencontrant des difficultés de remboursement, tandis que la Chine réexaminait sa stratégie de prêts à l'Afrique en général.

Le Kenya dépense désormais environ un milliard de dollars par an pour rembourser sa dette à la Chine, contractée en grande partie pour la construction de la ligne. Ce montant est bien supérieur aux recettes générées par la ligne – environ 165 millions de dollars l'an dernier – même si le nombre de passagers et de marchandises augmente. Selon le quotidien financier kényan Business Daily, citant des estimations du Trésor, le coût total du projet dépasse 500 milliards de shillings (3,3 milliards d'euros). «Cette ligne a toujours été pensée comme une voie vers la prospérité», a assuré William Ruto.

Le Kenya juge crucial le prolongement de la ligne ferroviaire pour renforcer le commerce à travers l'Afrique de l'Est et centrale, espérant atteindre, outre l'Ouganda, des pays enclavés comme le Rwanda, le Soudan du Sud et la République démocratique du Congo, riche en minéraux.

Alain-Patrick MASSAMBA

Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, République du Congo, en son Etude sise Avenue Boulevard Charles de Gaulle (Au-dessus des Ets JAKANE à côté du restaurant JAÏPUR en diagonal de PARK N SHOP), Boîte Postale 1161, Téléphone (242) 05.523.85.38 ; 06.631.74.01 ;

INSERTION LEGALE

Aux termes d'un acte authentique portant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, en date à Pointe-Noire, République du Congo, du douze février deux mille vingt-six de «AKSORFT GROUPE SARL» à caractère pluripersonnel au capital de Francs CFA UN MILLION (1.000.000), dont le siège social est 032 sis Avenue de l'Indépendance en diagonal de la Station X-OIL, Arrondissement III Tié-Tié, Pointe-Noire, République du Congo immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro **CG-PNR-01-2021-B12-00292**, reçu par le Notaire ci-dessus nommé, enregistré suivant **Folio 033/1 n°519**, il a été uniquement résolu, le changement de la gérance qui dorénavant sera exclusivement assurée par Madame **Ursula Rothe NGOT BYMBOU**.

Conséquemment à l'unique résolution ci-haut mentionnée les formalités de dépôt de l'acte ci-dessus décrit, objet de la présente publication, ont été effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, République du Congo, le douze mars deux mille vingt-six, sous le numéro **CG-PNR-01-2026-D-00171** et portées sur le Registre d'arrivée sous le numéro **CG-PNR-01-2026-M-07530**.

**Pour avis,
Maître Sandra Célia
M'BATCHI-DHELLO BOUBAG.**

**Etude de Maître François Den LOUBOTA
Notaire
Immeuble Tour Mayombe, 2ème étage, entrée principale
Boîte postale: 4315 – Tél.: 05 748 99 64/05 331 12 47
Pointe-Noire - République du Congo**

ANNONCE LEGALE

Suivant acte authentique en date à Pointe-Noire du 02 octobre 2025, enregistré même ville au Service de l'Enregistrement des Domaines et Timbres (EDT) de Pointe-Noire Tié-Tié, le 17 octobre 2025, **folio 200/14, numéro 2993**, Maître **François Den LOUBOTA**, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, a reçu les Statuts de la Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle «**EASY FOODS-SARLU**»

I-Caractéristiques de la Société:

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

Dénomination: EASY FOODS-SARLU;

Objet:

1-Commerce Général; Import-Export ;

2-Commerce de gros de produits alimentaires ;

3-Et, généralement, la société pourra faire toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement;

Siège social: Pointe-Noire, Avenue MÂ LOANGO, en diagonale de l'hôtel La Ponténegrine, arrondissement numéro 2 Mvou-Mvou, République du Congo ;

Capital Social: Un Million (1 000 000) de francs CFA;

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) ans;

Gérance: La société est gérée par Monsieur Siley BOCOUM;

II-Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM):

La société **EASY FOODS-SARLU** est immatriculée au Registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM), au greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, le 12 novembre 2025, sous le numéro RCCM **CG-PNR-01-2025-B13-00218** sous le dépôt **CG-PNR-01-2025-B-00744**.

Pour insertion,

Maître François Den LOUBOTA.

COMMENTAIRE

Vers le 50^e anniversaire du don de la vie du cardinal Emile Biayenda

Nous abordons la dernière partie de ce que nous avons intitulé «l'enfance du jeune Emile Biayenda», rédigé à sa propre main. «Le samedi 15 avril, je me trouvais à destination. Je pris contact avec les connaissances pendant quatre jours et le mercredi 19 avril, je pris de nouveau le train avec mes amis séminaristes pour entrer à Mbamou. Le jour si longtemps attendu était enfin arrivé. Ce fut le jeudi 20 avril 1944 à 17 heures et demi que je mis pied pour la première fois à Mbamou. Tout me parut beau, mais la rudesse du règlement du séminaire m'effraya. Les révérends pères Ramaux et Jean-Marie Morvan (mon baptiseur) et tous les séminaristes nous abordèrent et nous souhaitèrent la bienvenue. Le séjour allait durer jusqu'au 15 juillet 1950, date de notre fin du petit séminaire avant notre entrée au grand séminaire Libermann du Djoué le 12 octobre 1950. La fin du grand séminaire aura lieu en juin 1958 et l'entrée dans le ministère en paroisse à Sainte Marie de Ouenzé, le 15 septembre 1959. La retraite avant le diaconat du dimanche 29 septembre au 6 octobre 1958. Cette retraite doit me préparer à l'étape définitive du Sous-diaconat. Elle doit être un temps de recueillement, de la considération de la divine bonté de Dieu sur moi; elle doit m'aider à remercier le bon Dieu pour tout ce qu'il a fait pour moi. Il me faut dans le silence contempler le Christ et me convaincre de la nécessité de l'imiter en tout s'il me faut être son instrument dans son Eglise et au milieu des âmes.



Confiance filiale au bon Dieu et calme devant les appréhensions qui ne peuvent manquer de se faire par-devant une option de ce genre. Ce qui perd les âmes et beaucoup de prêtres, ce n'est guère le manque de pureté, mais l'orgueil. Quand on est humble, quand on ne compte que sur Dieu seul, on peut être sûr de rester fidèle à son sacerdoce. «Mon Dieu, et vous la très Sainte Vierge Marie, aidez-moi, assistez-moi, Saint Michel Archange et tous les élus priez pour nous. Seigneur, vos bienfaits du passé sur moi-même et sur les miens: la vocation de ma sœur, le baptême de Papa et la paix qui se rétablit dans la famille me donnent le ferme espoir de votre constante assistance dans mes jours à venir pourvu que ma confiance et mon abandon entre vos mains augmentent toujours». Beaucoup prient pour moi en ce moment. «Merci mon Dieu! Bénissez-les et daignez accepter mes pauvres actes et mes pauvres prières qu'en retour je vais faire à leur intention durant cette retraite et tout mon sacerdoce».

Laetus obtuli universa!
«Hoc enou sentite in vobis quod

et in Christo Jesu» Phil. 2,5 L'obligation d'un renoncement total. Aimer dans mes oraisons, à revenir sur les points de ressemblance que Jésus veut trouver entre sa vie et la mienne, et en particulier sur les leçons d'abnégation et de renoncement qu'il me donne. Apprendre à ne pas reculer devant les petites croix dont mes journées seront de plus en plus remplies.

La recherche de Dieu Bâtissons sur du roc et non sur du sable. Ayons une dévotion solide basée sur le bon Dieu et non pas sur de la sentimentalité. Vie toute dépendante de Dieu; rapports vrais avec Lui. Que cette retraite nous renouvelle. Considérons ceux qui sont près de nous, ceux qui nous parlent à travers Dieu Lui-même. Pensons à Jeanne d'Arc, à Sainte Marguerite Marie humbles filles auxquelles le Seigneur daigna confier son message. Le Christ a besoin de prêtres, de saints prêtres pour en faire ses instruments dociles. Pour cela, franchise attachement indéfectible à ce que nous savons visiter. Le Christ s'approche des prêtres qui le craignent parce que trop grand. Il s'est au contraire éloigné des Phariséens, des prêtres trop sûrs de leur suffisance. Ceux qui veulent garder leur cadre, leur mentalité ne peuvent accueillir le Christ. Demandons à Notre Seigneur de nous laisser pénétrer par Lui. Soyons humbles comme le publicain de l'évangile. Laissons-nous, nous engager par le Christ à sa vigne. Evitons la tristesse. Faisons confiance au Christ. Il sait, lui notre faiblesse et tant que durera notre confiance. Il ne nous abandonnera jamais».

Pascal BIOZI KIMINOU

MEMOIRE

Triste mois de mars 1977 et ses victimes de l'intolérance

- Assassinat du président Marien Nguabi Le vendredi 18 mars 1977 à 14h30, le président Marien Nguabi est assassiné par un commando, à sa résidence de l'Etat major situé en plein cœur du quartier général du centre-ville de Brazzaville, où la garde est draconienne. Et pourtant, le matin de ce vendredi 18 mars, il avait accordé une audience au Cardinal Emile Biayenda pour une question de terrain de Javouhey, une propriété des sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Denis Sassou Nguesso alors ministre de la défense nationale et de la sécurité décrit le climat qui a prévalu en cette période sanglante de mars, dans une interview accordée à sa résidence, à André Ondelé, directeur général de la télévision nationale congolaise, une séquence diffusée au Journal de 20h30 sur la chaîne DRTV présentée par Christine Matsiona. «De 14h, en tenue de combat parce que les quartiers étaient consignés, j'étais en tenue de combat, le ministre de la défense en tenue de combat et donc,

je quitte le ministère pour venir prendre mon repas ici dans cette maison, à peine d'arriver, j'étais pour moi dans le salon j'étais presque seul, le téléphone sonne et c'est le camarade Lékoundzou qui m'appelle, il était à l'hôtel Mistral parce que dans cette période, il travaillait à Pointe-Noire, il venait ici parce que nous travaillions tous dans la commission qui préparait le 3^e congrès extraordinaire du parti et il m'appelle de là-bas, pour me dire: Camarade Nguesso, ici à l'hôtel Mistral j'entends des tirs nourris au quartier général, à la présidence, des tirs nourris. C'était les propos du Camarade Lékoundzou, paix à son âme. Je me suis juste arrêté au salon ici j'avais à peine vu mon épouse et je ne cherche même pas les enfants, j'ai repris le véhicule et je suis immédiatement retourné au quartier général et ensuite, on m'a donné les informations. Le reste se passait à l'hôpital des armées, ils sont tout de suite l'emmenant à l'hôpital des armées, j'ai reçu les responsables. Et donc c'était un moment, j'ai laissé mon épouse, je ne crois même pas avoir vu mes enfants je ne pense pas et elle est

restée seule ici dans l'inconnu de cette journée et même des jours suivants dans l'inconnu. Je les ai revus elle et les enfants et peut être 48h plus tard. Je ne savais pas là où ils étaient quand je les ai retrouvés s'était chez les amis. Il y a des moments que je ne peux pas oublier». - Cardinal Emile Biayenda, jusqu'au calvaire! Le mardi 22 mars 1977, juste une heure avant d'être enlevé par ceux qui l'ont tué, le Cardinal Emile Biayenda avait lancé un appel au peuple de Dieu du Congo. C'était à l'occasion de la rencontre avec les responsables des Eglises évangélique, salutariste et kimbanguiste. «A tous nos frères croyants, du nord, du centre et du sud, en souvenir du président Marien Nguabi, nous demandons beaucoup de calme, de fraternité et de confiance en Dieu, Père de toutes races et de toutes tribus, afin qu'aucun geste déraisonnable ne puisse compromettre un climat de paix, que nous souhaitons tous». (Suite dans notre prochaine édition)

TEMOIGNAGE

Cardinal Emile Biayenda, l'homme du silence

Le Cardinal Emile Biayenda a marqué l'Eglise du Congo tout entière, par ce don de transmission de joie et d'amour. Ce que nous savons c'est que nous avons tous côtoyé un saint, et qu'il fut assassiné, sans raison, injustement et sans justification, aux yeux du monde et du peuple congolais lui-même. Pour le Cardinal Emile Biayenda, le but était de mettre en valeur tous les éléments les plus spécifiques de sa vie sacerdotale, pour la communauté des hommes et pour le bien religieux, à leur service. Etait-ce cela la raison de son assassinat?



Cardinal Emile Biayenda

Du Cardinal Biayenda, on disait qu'il était: «l'homme de la perception, de la volonté, du respect...». On sait se taire quand il s'agit de ne pas nuire à l'autre dans sa dignité. Cette force de créativité qu'il possédait, en se familiarisant avec tout le monde, et cette profondeur d'action qu'il avait fait dire à Blardone, son ami de Lyon (France), que «c'est avec une discrétion, digne de lui, qu'il a servi son pays, et auquel, il a fait le sacrifice de lui-même». Que des moments de solitude, n'avait-il pas vécus! Que de douleur, n'avait-il pas ressentie! Que d'instant de vide, n'avait-il pas assumés! Il disait, le 10 avril 1974: «Une vie s'appuie sur les autres vies... Il ne s'agit pas de dire, il s'agit de le penser et le vivre, en profondeur. Nous ne possédons pas grand-chose, mais les valeurs cachées en nous doivent être fleuries et être dans la solidarité, source de paix...». J'ai eu un grand choc, et le Cardinal Emile Biayenda m'a aidé à renaître. C'était lors du décès de mon père, encore étudiante en France. Je recevais la première lettre de Monsieur Biayenda, pour les condoléances. Sa lettre, si émouvante et si profonde, m'a stimulée à croire davantage en l'espérance. L'extrait de cette lettre datée du 24 juillet 1972, disait: «Tout nous témoigne de la bonté de Dieu, notre Père. Et, heureusement, les âmes comme celle de papa Yengo saisissent son action. Que nous en soyons tous rassurés, par sa divine miséricorde. Que surtout aussi au temps de sa visite, il nous donne la force de connaître, comme le fut, le saint homme Job de la bible ou même la Sainte Vierge Marie du calvaire (...). Après avoir évoqué les circonstances qui ont suscité cette mort, il conclut: «Voilà ma chère fille, comment le Seigneur a rappelé vers lui et pour l'y récompenser, celui qui a vécu sa vie de foi jusqu'au dernier instant (...). Le Seigneur est fidèle

et tient grandement compte de la fidélité de ses enfants. Que nos pleurs demeurent une prière! Ainsi qu'une consécration du don de nous-mêmes à son service (...). Que notre Seigneur Jésus-Christ te bénisse et demeure toujours au milieu de ta vie! Bon courage!». **Ton père dans la Foi, E. Biayenda** Une parole de lui m'a émue et tout ce qui m'émue, est écrit, car, «verba volant, scripta maniant», les paroles s'envolent, les écrits restent. Il m'avait prévenue: «Garde tout, précieusement, mais en silence. Et, dans l'avenir, ce sera lu peut-être sans que tu le veuilles. La vie d'amour, de sacrifices et de don a toujours des répercussions. C'est demain qu'il faut préparer aujourd'hui, mais sans bruit, efficacement. Tais-toi, sans te taire. Ce qui est bien, fais-le si tu crois et que tu as confiance pour qui tu agis et tu marches. N'aie pas peur de t'affronter aux réalités de la vie! Tu souffres énormément, aussi... On n'a rien sans rien (...). Mais courage, le Seigneur ne nous laisse jamais...». **Tout le monde lui devait respect** Toujours à l'écoute des autres et dans l'effacement le plus complet, il est avec les catéchistes, les enfants de chœur, les jeunes, les fraternités de femmes, les communautés de base, les «mabundu», les Scholas populaires, la Légion de Marie. Avec toute la chrétienté, il organisait des rencontres d'échange, des sessions qu'il présidait en tant que premier responsable de l'Eglise catholique locale, des rencontres œcuméniques aussi, avec les autres Eglises de notre localité, des encouragements dans l'ensemble, et la prière. Sa présence seule suffisait pour que toute rencontre redevienne «présence», plus vivante. Les chrétiens se sentaient réconfortés. Il avait aussi le sens du respect, et la lettre pastorale sur la famille en donne le

récit dans les actions éducatives où les jeunes et les adultes se doivent du respect, réciproquement: «ainsi, delà découlera la compréhension» disait-il. Les gens s'inclinaient devant lui, par respect comme la tradition l'exige (devant une éminente personnalité, ou une autorité quelconque). Une vieille maman, comme par enchantement, venue du village, de très loin, était heureuse de rencontrer le Cardinal à la résidence épiscopale de Brazzaville. Etait-ce la première rencontre? Elle tomba à genou et on entendait tout simplement: «Tata, tata: père, père» selon le contexte et pour bien marquer le signe de respectabilité. Le Cardinal la releva et lui dit: «Mama» (pour signifier à son tour le respect que l'on porte à toutes les mères, en comparaison avec sa propre mère, et c'est le cas pour les hommes appelés tata: père): «Telama, mama, relevez-vous, mère...». Puis, le Cardinal lui avait remis une médaille miraculeuse de la Vierge Marie et un chapelet. Emervillée, on croirait qu'elle tomberait d'émotion. Elle nous regardait comme pour être complices de sa joie qu'elle voulait partager avec nous: joie qu'elle éprouvait vivement à la suite de l'attention du Cardinal à son égard. Elle disait: «Je ne pensais pas qu'un homme aussi important et aussi haut dans le rang d'Eglise, pouvait recevoir des pauvres comme nous et nous respecter comme si nous étions au même pied d'égalité...». Elle nous fixe puis nous dit: «Est-ce que vous savez qu'il est le plus grand de ce pays»? Un jeune a répondu: «Il est grand, oui, dans son cœur et par son approche avec tout le monde». Le Cardinal établissait avec les gens un contact interne, inexplicable. Il traduisait à tous, petits et grands, sa joie. Et, cela nous secouait. «Comment un homme de son rang, pouvait-il à chaque instant être disponible et en permanence dévoué? Calme, sans panique, il réagissait sans tapage. Son attitude, simple, devenait pour tout le peuple, une action irréfutable où celle de Dieu se faisait visible. Emile Cardinal Biayenda ne se présentait pas en «vedette», bien au contraire, cet homme du «Mbongui» avait choisi l'efficacité dans la discrétion. Dans le silence, il s'est fait immoler comme un agneau qu'on amène à l'abattoir, à l'exemple de son Maître Jésus. C'est dans la souffrance qu'il avait monté le Golgotha de la Montagne de Djiri, le 22 mars 1977. Et dans le silence et la paix, il a levé sa main droite pour pardonner et nous aimer davantage au prix de son sang.

Sr Dr Marie Brigitte YENGO

DECLARATION DE CREATION D'UNE ASSOCIATION

Récépissé n°: 0003 du 06 février 2025. Déclaration à la Préfecture du département de Pointe-Noire de l'Association dénommée «FABRIQUE DIKOUKOU», en sigle F.D., à caractère Socioculturel;

Objet:

- Faciliter l'accès des populations à la lecture;
- Favoriser l'expression de la diversité culturelle;
- Encourager les échanges culturels avec les diverses associations présentes dans les différents arrondissements;
- Organiser une biennale du spectacle vivant.

Siège social: Avenue Moe Kat Matou, arrondissement n°1 Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire.

Date de déclaration de l'Association: 16 novembre 2023.

Pour avis,

La Présidente.

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA

B.P.: 4613 – Tél.: (242) 05.534.46.83 – E-mail: officebatia@gmail.com – sis, Avenue Simon KIMBANGOU Immeuble NAS, 3^e étage, vers la Direction Technique de SCAB Congo à côté de l'usine des contres plaqués de la société SICOFORT, à proximité du rond-point Kassai, Pointe-Noire – République du Congo

SOCIETE ISSO-NG INTERNATIONALE (S.A.S)

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Capital: De Francs CFA 10.000.000
Siege social: 34, Rue ATALI, enceinte siège UNOC
RCCM: CG-PNR-01-2026-B14-00002
Pointe-Noire République Du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu par Maître Paul Bernard BATIA, Notaire soussigné, le vingt-six janvier deux mille vingt-six, et enregistré à Pointe-Noire, le cinq février deux mille vingt-six, folio 024/33 n° 1026, il a été constitué une société commerciale aux caractéristiques suivantes:
Dénomination: ISSO-NG INTERNATIONALE
Forme sociale: Société Anonyme avec Conseil d'Administration (S.A.S)
Associés: Monsieur Roland Yves YEMBI et Madame Sostène Bellemaurice ISSO NGUESSO
Capital social: Dix millions (10.000.000) de Francs CFA;
Siège social: 34, Rue ATALI enceinte siège UNOC derrière BOUDDHA BAR Centre-Ville, Arrondissement n°1-Lumumba Pointe-Noire-République

du Congo;
Objet social: L'Import-Export; Le transport et Logistique terrestre; Extraction des pierres précieuses; Transformation et Exportation du bois; Génie Civil; La Maintenance Industrielle; Le Négoce
Gérant: La société sera administrée et gérée par les deux Associés Monsieur Roland Yves YEMBI et Madame Sostène Bellemaurice ISSO NGUESSO, pour une durée illimitée.
R.C.C.M: numéro CG-PNR-01-2026- B14-00002.

Pour avis,
Le Notaire

MONT CARDINAL EMILE BIAYENDA

Pose de la première pierre du sanctuaire par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou

Le dimanche 22 mars 2026, cinquième dimanche du temps de Carême et 49^e anniversaire du don de la vie du Cardinal Emile Biayenda, la chrétienté du 9^e arrondissement Djiri et de la commune de Kintélé ainsi que les paroissiens fréquentant la chapelle du Mont Cardinal s'étaient rassemblés à 10 heures, pour la célébration eucharistique présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, pour commémorer ce triste souvenir.

Une vingtaine de prêtres, les membres du Conseil pastoral diocésain, du Conseil diocésain pour les Affaires économiques étaient présents. Du côté des invités, il y avait Stella Michaëlle Mensah Sassou Nguesso, mairesse de la commune de Kintélé; le député de Vindza et le chef de quartier de cette localité.

Dans son homélie, l'archevêque de Brazzaville a invité les populations à veiller sur ce site qui, de temps en temps, est fréquenté par des personnes véreuses, alors qu'il est fermé pour des raisons de protection du sol, menacé par des érosions. Il leur a demandé d'être des hommes vivants et non des morts. Cependant, il a lancé un appel au peuple de Dieu et aux hommes de bonne volonté pour soutenir ce gigantesque projet du sanctuaire à travers divers dons en espèces. Ce haut-lieu de témoignage, de culture, de prière, de pèlerinage et de rassemblement sera construit par des vivants.

Après la messe, a suivi la cérémonie de pose de la première pierre. La mairesse de Kintélé, comme première citoyenne de la commune, a pris acte de ce projet et compte s'investir pleinement avec ses administrés. L'architecte, Gervais Aurélien Dibantsa, a donné les caractéristiques de ce projet. «*En tant qu'Architecte urbaniste, et Associé gérant du bureau d'études multidisciplinaire EDAU Congo SCP, le programme global d'aménagement du Mont Cardinal Emile Biayenda a été pensé comme un ensemble cohérent, fonctionnel et spirituellement significatif, avec les orientations de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou. Sur la maquette placée sur ce site, au cœur de ce dispositif se*

trouve une église d'une capacité de 3.500 places, constituant la première phase de ce projet, avec le planting pour la végétation du site, et le sanctuaire au sommet de la montagne, qui constitueront le centre névralgique de la vie liturgique. Autour



La maquette du futur sanctuaire au Mont Cardinal Emile Biayenda d'eux s'articuleront de nombreux équipements destinés à accueillir, orienter et accompagner les fidèles, les pèlerins et les visiteurs. Le site comprend: des accès structurés avec entrée et sorties principales, guérites de contrôle, voies véhicules et piétonnes; un parking de 217 places pour faciliter l'accueil; des espaces de services incluant administration, infirmerie, fondation Cardinal Emile Biayenda et salles de catéchèse; un chemin de croix composé de 14 stations, véritable parcours spirituel; une place mariale et des espaces de recueillement; un musée et une bibliothèque pour préserver et transmettre l'héritage du Cardinal; une statue à son effigie, symbole de mémoire vivante; une salle polyvalente et un espace de spectacle en plein air, ouverts à la communauté; une restauration, des boutiques et des espaces de vente d'objets d'art et religieux; une auberge de 200 chambres pour accueillir les pèlerins; un presbytère



Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou posant la première pierre

l'acte de pose de la première pierre. «*En ce jour de grâce, dimanche 22 mars 2026, à 13 heures, sous le regard du tout-puissant et par l'intercession du vénérable Cardinal Emile Biayenda, dont nous célébrons la 49^e année du don de sa vie; nous sommes réunis sur ce site sacré du Mont Cardinal pour marquer un événement. Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville a procédé solennellement à la pose de la première pierre et à sa bénédiction pour l'aménagement du sanctuaire Emile Cardinal Biayenda. Etaient présents pour témoigner de cet acte fondateur: Mgr Juan Carlos Navarro Carmona, chargé d'affaires à la nonciature apostolique en République du Congo et au Gabon; Stella Mickaëlle Mensah Sassou Nguesso, mairesse de la commune de Kintélé; l'abbé Vincent Massengo, vicaire général; les membres du Conseil épiscopal, du Conseil diocésain pour les affaires économiques, du Conseil pastoral diocésain, ainsi que de nombreux fidèles laïcs du Christ, unis dans la prière et l'espérance. Que cette pierre posée en ce jour, devienne le fondement d'un sanctuaire où les cœurs trouveront la paix et que l'édifice qui s'élèvera sur ce site soit le signe visible de notre foi vivante et de notre unité diocésaine et nationale. En foi de quoi, le présent acte est établi pour servir de mémoire à la postérité.*

Pascal BIOZI KIMINO

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Lancement de l'année jubilaire du don de la vie du Cardinal Emile Biayenda sous le signe du pardon

La Place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville était archicomble l'après-midi du dimanche 22 mars 2026, 5^e dimanche du temps de Carême. Les fidèles chrétiens, pour certains habillés en pagne à l'effigie du Cardinal Emile Biayenda imprimé lors du 40^e anniversaire célébré en 2017, et pour d'autres, l'uniforme de leur mouvement d'apostolat ou encore de leur paroisse, étaient venus de partout participer à cette messe commémorative du 49^e anniversaire du don de la vie du Cardinal Emile Biayenda.

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, a lancé officiellement l'année jubilaire du don de la vie du Cardinal Emile Biayenda, sous le signe du pardon, dont la clôture interviendra le lundi 22 mars 2027. Plusieurs activités seront programmées au cours de cette année jubilaire parmi lesquelles des colloques, des pèlerinages sur les lieux névralgiques, notamment à Malela-Bombé, Mbamou et Boundji. Autour de l'archevêque de Brazzaville, il y avait NN.SS Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et vice-président de la Conférence épiscopale

du Congo (CEC); Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala; François Halyday Mboungui, évêque coadjuteur de Nkayi; Juan Carlos Navarro Carmona, secrétaire et chargé d'affaires à la nonciature apostolique. De nombreux prêtres et religieuses étaient présents à cette messe, dont les abbés Vivien Carol Etouolo, secrétaire général de la CEC; Christophe Maboungou, recteur du grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha; Antonio Mabiata, secrétaire général sortant de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC); Vincent Massen-



Le chargé d'affaires de la nonciature et les quatre évêques présents

go, vicaire général de Brazzaville. La chorale diocésaine Mgr Barthélémy Batantu, la scholas populaire et les amis du grégorien étaient aux commandes des chants. Du côté officiel, on notait la présence de deux membres du gouvernement: Jean Rosaire Ibara, ministre de la santé et de la population; Gilbert Mokoki,

ministre du contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaieurs. Des ambassadrices de la France, du Venezuela et du Cameroun; des autorités civiles, militaires et judiciaires, parmi lesquelles Dieudonné Bantsimba, maire de Brazzaville et Stella Michaëlle Mensah Sassou Nguesso, mairesse

DIMANCHE DES RAMEAUX ET DE LA PASSION DU SEIGNEUR - ANNEE A «Vraiment celui-ci était fils de Dieu» (Matthieu 27,54)

Textes: Mt 21, 1-11; Is 50,4-7; Ps 21 (22), 8-9, 17-18a, 19-20, 23-24; 2 Phil 2, 6-11; Mt 26, 14-27, 66

De l'entrée triomphale à Jérusalem jusqu'à la croix, l'itinéraire de la fin terrestre du Fils de Dieu révèle la victoire de l'amour sur les puissances du mal qui dominent ce monde. La passion du Christ est un véritable combat de l'Esprit sur la chair. Et au cœur de ce douloureux et noble combat demeure la prière comme voie d'issue. D'où l'avertissement du Christ: «*Veillez et priez pour ne pas être pris en tentation. Car l'esprit est généreux, mais la chair est faible*» (Matthieu 26,42). Au jardin de Gethsémani, Jésus connut l'angoisse à cause de sa nature humaine, mais dans une prière fervente sa nature divine prit le dessus (Matthieu 26,39-42).

Nous découvrons le rôle primordial de la vie de prière pour résister aux assauts et aux ruses de Satan dans ce combat engagé toute la vie contre les forces des ténèbres qui, en chacun de nous, persistent à la volonté de Dieu. Sans une vraie prière ardente et permanente les chutes et rechutes sont inévitables parce que nous sommes tous de chair créés, c'est-à-dire faillibles de nature.

Les divers protagonistes de la passion, disciples, foule, prêtres, autorités, soldats, etc., expérimentent la fragilité de la nature humaine lorsqu'elle s'appuie sur elle-même et non sur Dieu. La même foule qui a vu Jésus ressusciter Lazare et qui l'a accompagné triomphalement à Jérusalem, est encore celle qui s'est laissée instrumentaliser pour le faire crucifier. C'est elle qui a choisi la libération de Barabba pour laisser condamner Jésus sur la base des prétextes et du mensonge. La jalousie, la haine, la cupidité et le mensonge, quatre vices ayant concouru au grand péché collectif, le crime contre le Fils de Dieu.

Les disciples qui ont vécu trois ans avec Jésus ne furent guère épargnés de la tentation de la trahison et du reniement. Judas, choqué de voir les pieds de son maître parfumés par une ancienne pécheresse avec un parfum très cher, entreprit de livrer Jésus en échange d'argent (Matthieu 26,8-14-16). L'auteur de la vie trahi par cupidité. Quand il prit conscience de sa forfaiture, au lieu de s'abandonner à la miséricorde divine, Judas Iscariote choisit de se faire justice lui-même en se donnant la mort.

Pierre, découvre également à ses dépens, qu'il ne faut pas s'appuyer sur ses propres forces ou ressources, si fragiles et si limitées, pour suivre le Christ, mais plutôt sur la grâce divine. Car, on ne se sauve pas mais on est sauvé par grâce (Jean 15,5: «*Sans moi vous ne pouvez rien faire*» dit Jésus). Il renie son maître trois fois devant de simples remarques, sans vraies menaces. Loin de Jésus, l'intrépide et vaillant apôtre devient une poule mouillée. Heureusement, contrairement à Judas, il choisit la voie du repentir en accueillant le pardon de Dieu qui relève et redynamise.

Si les chefs religieux juifs ont livré Jésus par jalousie (Matthieu 27,18), le gouverneur Pilate le fit condamner pour préserver son prestige, tout en étant pleinement conscient de l'innocence de Jésus. Quant aux soldats, par obéissance et loyauté vis-à-vis de la hiérarchie, ils frappèrent et humilièrent le Sauveur de leur âme.

Tout cela devait s'accomplir selon la prédestination divine; et Jésus le savait d'avance. Comme le serviteur souffrant d'Isaïe, il a pleinement assumé nos trahisons, reniements, moqueries, lâchetés et crimes pour se venger du diable le tentateur en se livrant à notre place, comme une offrande expiatoire, sur l'autel du Golgotha, afin de nous sauver du péché et de la mort éternelle, selon la volonté de son Père. L'auteur de la vie qu'il est, a voulu, par sa mort physique, rejoindre les siens au séjour des morts pour leur ouvrir les chemins de résurrection: «*De nouveau Jésus poussa un grand cri et rendit l'esprit. Et voici que le voile du sanctuaire se déchire en deux de haut en bas, la terre tremble, les pierres se fendent. Les tombeaux s'ouvrent, et bien des corps se relèvent, des hommes saints qui reposaient en paix. Oui, après sa résurrection, ils sortirent des tombeaux, entrèrent dans la Ville Sainte et apparurent à plusieurs personnes*» (Matthieu 27,50-53).

Ainsi, dans la douceur et l'humilité, le Royaume de Dieu avance partout où les hommes et les femmes choisissent, à l'image du Christ, de servir leurs semblables par amour, avec joie, de manière désintéressée et jusqu'au bout, en se ressourçant en Dieu dans la prière. Cela, dans tous les domaines de la vie, pour construire une civilisation de l'amour, appelée autrement la sainteté.

En effet, «*il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime*» (Jean 15,13). La passion de Jésus nous révèle un grand secret, plutôt un trésor précieux: tout le monde mérite d'être aimé, car tout le monde est fils de Dieu. Comme l'écrivait le professeur Dominique Ngoïe-Ngalla, «*partout où l'on humilie l'homme c'est Dieu qui est détrôné*».

Seigneur, apprends-nous à respecter la vie et la dignité de chaque homme et de chaque femme!

Abbé Aubin BANZOUZI
Vicaire de la Paroisse Saint Théophile de Kindamba
(Diocèse de Kinkala)

de la commune de Kintélé. Des représentants des Eglises membres du Conseil œcuménique du Congo. Au cours de son homélie tout en s'appuyant sur les textes du jour, l'archevêque a attiré l'attention de ceux qui s'accaparent ou qui pensent que le Cardinal est leur propriété privée. Ceux-là se trompent, car le Cardinal Biayenda est international puisqu'il existe un peu partout en France et en Afrique des fondations et des associations en son nom, notamment au Togo, au Bénin, en Côte-d'Ivoire, au Burkina Faso. «*Soyons des hommes vivants et non des mers mortes. Quittons les brancards de la maladie qui empêchent le développement de notre pays et célébrons la vie du Cardinal*».

Avant la fin de la messe, l'abbé Prisque Nsimouessa, coordonnateur de la Commission diocésaine préparatoire aux activités du jubilé du don de la vie du Cardinal Emile Biayenda, a donné le déroulé du programme qui fait mémoire de certaines dates, dans sa première phase: lundi 23 mars 2026, visite du tombeau vide au cimetière d'Itatolo; mardi 24 mars, libération du Cardinal après 44 jours de détention; jeudi 26 mars, sortie de sa dépouille à la morgue de l'hôpital général de Brazzaville pour être exposée en la Cathédrale Sacré-Cœur; vendredi 27 mars messe des funérailles et inhumation en la Cathédrale Sacré-Cœur.

Pascal BIOZI KIMINO



AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Projet: Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo.

Titre du poste: CHEF(FE) DE COMPOSANTE 2 – SERVICES CLIMATIQUES

Durée du contrat: **Une (01) année renouvelable**

Lieu d'affectation: **Brazzaville (avec déplacements sur le terrain)**

1. DESCRIPTION DU PROJET

Le poste de Chef(fe) de Composante 2 – Services climatiques est ouvert dans le cadre du projet «Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo». Financé par le Fonds d'Adaptation, ce projet est exécuté par le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo (MEDDBC), en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

L'objectif global est d'améliorer la résilience et la sécurité alimentaire des communautés vulnérables face aux effets du climat dans les départements de la Bouenza, de la Likouala et de la Sangha.

La Composante 2 se concentre spécifiquement sur la génération et la diffusion d'informations climatologiques pour aider les ménages à mieux gérer les risques météorologiques.

2. MISSIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision du Directeur National du Projet, le/la titulaire est responsable de la coordination technique et opérationnelle de la Composante 2.

Pilotage Institutionnel et Technique:

- Assurer le suivi de l'accord entre le MEDDBC et le Ministère des Transports, de l'Aviation Civile et de la Météorologie Nationale (MTACMM), en lien étroit avec l'ANAC (Agence Nationale de l'Aviation Civile);
- Appuyer la mise en œuvre du plan de travail technique de l'ANAC et superviser le renforcement des capacités de ses

agents;

- Superviser l'installation et la maintenance des équipements météorologiques sur les sites ciblés;
- Garantir l'intégration des dimensions transversales (genre, inclusion des populations autochtones, durabilité) dans toutes les activités;
- Diffusion des Services Climatiques;
- Coordonner la diffusion d'informations climatiques via les radios communautaires, les instituts techniques et les partenaires locaux;
- Faciliter le travail des leaders climatiques locaux agissant comme relais auprès des communautés;
- Assurer une synergie fonctionnelle avec le/la Chef(fe) de Composante 3 pour que les données climatiques orientent directement les décisions agricoles et productives.

Suivi et Reporting:

- Élaborer et suivre les plans d'activités trimestriels et annuels de la composante;
- Produire les rapports techniques périodiques intégrant les indicateurs de performance, de genre et de sauvegarde environnementale;
- Collaborer avec le Ministère de l'Agriculture pour le suivi des agents de vulgarisation et la gestion des pluviomètres régionaux.

3. QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCES REQUISES

Formation: Diplôme universitaire (Bac+5) en climatologie, agrométéorologie, environnement, géographie ou domaine

connexe.

Expérience: Minimum 5 ans dans la gestion de projets liés à l'information climatique, à la résilience ou à la gestion des risques de catastrophes.

Expertise: Expérience avérée dans la coordination interinstitutionnelle et la gestion de partenariats techniques (idéalement avec des services météo nationaux).

Compétences: Maîtrise des outils de diffusion communautaire et des enjeux d'adaptation en milieu rural.

Atouts: Excellentes capacités rédactionnelles, sociabilité pour le dialogue communautaire, et connaissance des enjeux liés aux populations autochtones.

4. PERFORMANCE ET PARTENARIATS

Le/la candidat(e) devra faire preuve de:

- Proactivité:** Capacité à anticiper les blocages institutionnels et à proposer des solutions créatives.
- Leadership:** Aptitude à mobiliser des partenaires variés (publics, privés, ONG) au-tour des objectifs du projet.
- Adaptabilité:** Capacité à travailler en situation de stress et à effectuer des déplacements fréquents sur le terrain.

5. MODALITÉS DE SOUMISSION

Les dossiers de candidature doivent être adressés à Madame la Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo et déposés:

- Physiquement:** Immeuble Man'Grite, 4ème étage, Plateau-ville-Brazzaville;
- Électroniquement:** secretariatministre@developpement-durable.gov.cg

avec pour objet: «Candidature au poste de Chef(fe) de composante 2 -Services Cli-matiques».

Le dossier doit comprendre:

- Un Curriculum Vitae détaillé;
- Une lettre de motivation;
- Les contacts de deux personnes de référence.

Date limite: **08 avril 2026 à 15h30.**

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Le projet applique une politique de tolérance zéro à l'égard de la fraude, de la corruption et de toutes formes de harcèlement.

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITÉ FONCIÈRE ET DOMANIALE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHÈQUES ET DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress
ANNONCE LEGALE N°484/2026/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr /Dpt	Requérants
1	9938 du 21-11-25	Sect -, bloc -, Pile -, Sup: 15.348,52m2 soit 1ha53a46ca	QUARTIER EDOU ILLANGA (OYO)	CUVETTE	BONGO ONDIMBA Omar Denis Junior
2	9939 du 21-11-25	Sect -, bloc -, Pile -, Sup: 13.309,25m2 soit 1ha33a09ca	QUARTIER EDOU ILLANGA (OYO)	CUVETTE	SASSOU GUESSO ISSONGO Julienne Olga
3	34883 du 31-12-25	Sect P8, bloc 96, Pile 4, Sup: 372,55m2	44, RUE MADINGOU	4-BZV	Société GLOBAL DEVELOPPEMENT
4	34933 du 15-01-26	Sect: Zone Rurale, Sup: 47.125,45m2 soit 4ha71a25ca	VILLAGE MINGALI-BAMBOU	POOL	AZONA Dalisse Prisca
5	34825 du 23-12-25	Sect: Zone Rurale, Sup: 19.174,23m2 soit 1ha91a74ca	VILLAGE MINGALI-BAMBOU	POOL	AZONA Dalisse Prisca
6	34967 du 29-01-26	Sect P4, bloc 27, Pile 14bis (ex.9), Sup: 190,25m2	39BIS, RUE FRANCEVILLE	4-BZV	IBARA ENGONDO Franck
7	34990 du 06-02-26	Sect P7suite (ex.P7), bloc 18, Pile 7 (ex.2064), Sup: 667,04m2	2064, RUE MADZIA (QUARTIER PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	BONGHO Marcellus Boniface
8	34976 du 02-02-26	Sect: Zone non cadastrée, Sup: 778,15m2	QUARTIER UNIVERSITE DSN	BRAZZAVILLE	Société TERCALE
9	29166 du 12-09-22	Sect -, bloc -, Pile -, Sup: 800,00m2	QUARTIER DJIRI-MOULO	POOL	IKE AHOUYAIT ADAMO Winnie Even
10	29167 du 12-09-22	Sect -, bloc -, Pile -, Sup: 400,00m2	QUARTIER DJIRI-MOULO	POOL	IKE AHOUYAIT ADAMO Winnie Even
11	33494 du 18-04-25	Sect P7suite (ex.P7), bloc 2, Pile 03 (ex.1708), Sup: 446,30m2	1708, RUE ALBERT MAMPIRI (QUARTIER PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	OKOKO BAHENGUE-IMONGUI Stella
12	34951 du 21-01-26	Sect AI, bloc 56, Pile 11bis (ex.12), Sup: 281,98m2	1BIS, RUE N'KAYI (QUARTIER NZOKO)	7-BZV	BAVOUEZA Lilian Darnich Euvrad
13	14413 du 03-06-16	Sect -, bloc -, Pile -, Sup: 10.000m2 soit 1ha	VILLAGE YIE	POOL	NIAMENAY Davy-Etienne
14	34658 du 18-11-25	Sect CG, bloc 91, Pile 29, Sup: 158,43m2	42BIS, RUE ETSOUALI (QUARTIER MASSENGO)	9-BZV	NGAMBOU MOUYAL AYAL Crespil Gilles R.
15	34946 du 20-01-26	Sect CJ, bloc 48, Pile 1bis, Sup: 200,00m2	RUE NDZABANA RENE (QUARTIER TROIS POTEAU)	9-BZV	IKILI Divine Isabelle
16	9972 du 08-12-25	Sect P8, bloc 42, Pile 9, Sup: 259,13m2	31BIS, RUE BOUZALA	4-BZV	KOLOLO DIA NKOUKA née LOEMBA Sonia R.
17	34826 du 23-12-25	Sect: Zone non cadastrée, Sup: 1.571,74m2	QUARTIER 1000 LOGEMENTS	POOL	ILOKI BONA Alvarès
18	34827 du 23-12-25	Sect: Zone non cadastrée, Sup: 303,50m2	QUARTIER 1000 LOGEMENTS	BRAZZAVILLE	ILOKI BONA Alvarès
19	34828 du 24-12-25	Sect P4, bloc 92, Pile 7 (ex.5), Sup: 503,62m2	41, RUE MBOKO	4-BZV	TOURE Saouti
20	34938 du 16-01-26	Sect CM, bloc 18, Pile 13, Sup: 430,58m2	RUE NDAKI (QUARTIER MAKABANDILOU)	9-BZV	OBOUNGHAT OKAMBESSANGA Wildan L.
21	32453 du 28-08-24	Sect: Zone non cadastrée, Sup: 400,00m2	VILLAGE KINTELE	POOL	NGAMPOULA Sheilla Reine Kolvie
22	32452 du 28-08-24	Sect: Zone non cadastrée, Sup: 400,00m2	VILLAGE KINTELE	POOL	OUDZI MBOHO Omella Carole
23	34384 du 30-10-25	Sect: Zone non cadastrée, Sup: 800,00m2	VILLAGE IMPANI (TERRE IBINA)	POOL	MUYEMBE KAPENGA Clémentine
24	34387 du 30-10-25	Sect: Zone non cadastrée, Sup: 400,00m2	VILLAGE IMPANI (TERRE IBINA)	POOL	KASSA Grâce Rebecca
25	34929 du 14-01-26	Sect: Zone non cadastrée, Sup: 398,42m2	KINTELE, QUARTIER LIFOULA (FAMILLE NTSILI)	BRAZZAVILLE	MBENGUET NGOUALA née MONIANGA M. P.
26	34965 du 27-01-26	Sect AN, bloc 88, Pile 1, Sup: 203,85m2	13BIS, RUE DE LA CUVETTE (QUARTIER LA POUDERIERE)	4-BZV	NIAMA née SANGOU TOTA Leticia Lodys Japhette
27	34307 du 14-10-25	Sect: Zone non cadastrée, Sup: 1.200,00m2	VILLAGE IMPANI (TERRE IBINA)	POOL	AMONA KITALY Carmen Patricia
28	34726 du 24-11-25	Sect P11, bloc 16, Pile 4, Sup: 506,77m2	1321BIS, RUE ITOUMBI	5-BZV	Succession NKOUKA Raymond
29	20593 du 05-09-19	Sect U, bloc 53, Pile 09, Sup: 241,37m2	08, RUE TOKOU BIS (QUARTIER M'PILA)	6-BZV	Enfants NIANGHA
30	34373 du 28-10-25	Sect: Zone non cadastrée, Sup: 413,19m2	KINTELE (QUARTIER DENIS SASSOU NGUESSO)	BRAZZAVILLE	IBARRAS David Armel
31	34854 du 29-12-25	Sect: Zone non cadastrée, Sup: 193,18m2	QUARTIER MILLE LOGEMENTS	BRAZZAVILLE	IZABAYO Léonce
32	35005 du 11-02-26	Sect: Zone non cadastrée, Sup: 420,00m2	5, RUE EGNONGUI MONIQUE (KINTELE QUARTIER DSN)	BRAZZAVILLE	AOUE Jovanel Ed Emerson
33	34374 du 28-10-25	Sect: Zone non cadastrée, Sup: 413,19m2	KINTELE (QUARTIER DENIS SASSOU NGUESSO)	BRAZZAVILLE	IBARRAS Isaac Trésor
34	9695 du 10-07-25	Sect CI, bloc 73, Pile 15, Sup: 400,71m2	RUE LEOPOLD BVE (QUARTIER SOPROGIE)	9-BZV	SUZY Lofa Marlaine
35	34857 du 30-12-25	Sect P15, bloc 31, Pile 15, Sup: 340,63m2	41, RUE DU MARCHÉ	6-BZV	MAPIKA BODINGOU Abraham Jesco
36	34984 du 04-02-26	Sect P9, bloc 82, Pile 13 (ex.11), Sup: 365,70m2	89, RUE BORDEAUX (QUARTIER BONGO)	5-BZV	MFOUTIKA NGOULO Alvy De Lurçat
37	34774 du 05-12-25	Sect P11, bloc 15, Pile 5bis (ex.15), Sup: 163,38m2	1209BIS, RUE ITOUMBI	5-BZV	ASSOUENE Mylene Cather
38	33956 du 23-07-25	Sect P15, bloc 133, Pile 2, Sup: 414,00m2	6, RUE MPILA	6-BZV	MORLENDE OCKOUNDZI Amilcie Roséline
39	34767 du 03-12-25	Sect P4, bloc 109, Pile 4, Sup: 390,59m2	3BIS, RUE BAKOTAS (QUARTIER : 35)	3-BZV	BOUZANDA Gabriel
40	34997 du 09-02-26	Sect A, bloc 53, Pile 5, Sup: 337,30m2	RUE OYELLA AYANDZA	BRAZZAVILLE	OLLEA Clotaire

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière)

Fait à Brazzaville, le 13 mars 2026

Paterne Dimitri ELAPIE
Inspecteur principal des Impôts
Chef de bureau

STATISTIQUES

Les données fiables apportent de meilleures décisions

La statistique est une science et technique d'interprétation mathématique. Elle permet de faire des prévisions. Cette science recueille et analyse mathématiquement les données pour une évaluation numérique concernant l'état ou l'évolution d'un phénomène. Marcel Mbaloula, expert et formateur en matière des statistiques, assure que les données statistiques fiables apportent de meilleures décisions pour le développement.



Marcel Mbaloula

statistique ou nécessite la statistique. Concernant l'Etat pour la mise en œuvre des politiques publiques de développement, un Etat a besoin de statistique. Au niveau de l'élaboration des politiques publiques avec la probabilité. Il faut distinguer le concept des sciences et des statistiques. La statistique, c'est la science et les statistiques, ce sont les données qui sont produites par la statistique, suivant des méthodologies qui sont bien connues et qui peuvent être élaborées dans le temps et dans l'espace.

***Quel message pouvez-vous lancer aux autorités publiques et privées pour qu'elles tiennent toujours compte des données statistiques pour éviter le hasard et les suppositions?**

** Il faut dire que tous les pays qui se sont développés, ont développé le secteur de la statistique. Les instituts de la statistique sont très très développés dans ces pays-là. Cela leur permet de prendre des grandes décisions. En ce qui nous concerne,

je crois qu'on ne va pas inventer la roue. Il y a lieu d'appuyer les activités de nos structures qui travaillent sur les données statistiques: l'Institut national de la statistique (INS) et la Direction générale de l'économie. Ce sont des structures à appuyer avec un budget conséquent afin de nous aider à avoir un éclairage intéressant dans ce domaine.

*** Est-ce que nous avons assez de statisticiens?**

** Le pays dispose d'un nombre important de statisticiens. Le problème, il faut mettre à leur disposition les moyens pour travailler. Avec les nouvelles méthodes qui arrivent, pour ceux qui sont encore en fonction, il leur faudra des renforcements des capacités afin d'améliorer leurs méthodes de travail pour être plus efficaces et beaucoup compétitifs.

*** Est-ce que les données statistiques sont réellement utilisées dans notre pays dans les services publics au regard de votre expérience en la matière?**

** Je peux affirmer sans hésitation que dans notre pays la statistique n'est pas suffisamment développée. Il suffit de le constater au niveau des services publics, notamment dans les directions des études et de la planification (DEP). Faute de moyens, ces services n'arrivent pas à collecter les données. Cela montre que nous ne disposons pas de données statistiques à jour. C'est un handicap dans la formulation des projets et des politiques de développement. L'Etat a intérêt à prendre cela à cœur pour apporter une amélioration dans le do-

FLAMBÉE DES PRIX

La hausse du coût de la vie inquiète

Il est constaté que les gens travaillent toujours plus pour réussir à joindre les deux bouts. La réélection de Denis Sassou Nguesso pour un cinquième mandat à la tête du pays va certainement offrir des suggestions qui peuvent aider à améliorer la qualité de vie et à apaiser les inquiétudes des citoyens.



Vue d'un marché

L'inflation peut devenir une source d'inquiétude et de stress, en particulier lorsqu'on a une famille à charge. Freiner l'augmentation du coût de la vie n'est pas le pouvoir des citoyens, c'est comme essayer de nager à contre-courant d'un fleuve en furie. C'est une responsabilité des pouvoirs publics. La hausse des prix est une situation qu'on ne peut pas accepter. Actuellement, les Congolais sont plongés dans une pauvreté approfondie. L'importation des produits alimentaires coûte toujours plus de 700 milliards de francs Cfa chaque année au Congo. Il est question de renverser cette

maine de la production des données statistiques dans notre pays.

*** Est-ce que l'absence des données statistiques fiables bloque le développement?**

** Evidemment ! Si vous n'avez pas de données statistiques fiables vous ne pouvez pas prendre de bonnes décisions fiables. Vous ne pouvez pas être dans un processus de développement important. On parle maintenant de la « Marche vers le développement ». Vous ne pouvez

tendance pour que les Congolais ne soient pas les otages de l'étranger. Les zones agricoles protégées (ZAP) disséminées à travers le pays depuis plusieurs années n'arrivent pas encore à satisfaire les besoins alimentaires. L'augmentation des prix cause des difficultés à tous. Les gens se contentent de ce qu'ils ont et ne peuvent préserver leur bien-être. Les gens sont dans l'insatisfaction totale de leurs besoins. Les citoyens sont lourdement endettés, rien que pour

pas réaliser une bonne marche vers un développement, si vous n'avez pas de statistiques fiables. Ces données statistiques vous permettent d'être dans la transparence; d'avoir un éclairage du point de vue dynamique de la croissance dans chaque secteur. L'absence des statistiques fiables vous fait tourner en rond, le reste c'est de l'idéologie.

Propos recueillis par
Philippe BANZ

s'alimenter quotidiennement. Les gens ne se nourrissent plus convenablement. De trois plats prévus par jour selon les diététiciens, les familles se contentent d'un seul par jour.

Les citoyens ont du mal à faire face à la hausse des prix due à des difficultés financières. Les gens n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins et l'espoir n'est plus un grand soutien. Certainement que le nouveau mandat, qui est le cinquième du Président, va produire la capacité de réflexion pour veiller et trouver des solutions à cette situation qui ne permet pas la survie des Congolais.

Ph. B.

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner



AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Projet: Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo.

Titre du poste: **CHEF(FE) DE COMPOSANTE 3 – MESURES D'ADAPTATION DANS LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES**

Durée du contrat: **Une (01) année renouvelable**

Lieu d'affectation: **Brazzaville (avec déplacements sur le terrain)**

1. DESCRIPTION DU PROJET

Le poste de Chef(fe) de Composante 3 – Mesures d'adaptation dans les activités productives est ouvert dans le cadre du projet «Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo». Financé par le Fonds d'Adaptation pour une durée de 5 ans, ce projet est exécuté par le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo (MEDDBC), en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

Le projet vise à renforcer la sécurité alimentaire et la résilience des populations les plus vulnérables (autochtones, petits exploitants, femmes) face aux chocs climatiques dans les départements de la Bouenza, de la Likouala et de la Sangha.

2. MISSIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision du Directeur National du Projet, le/la Chef(fe) de Composante 3 assure la coordination technique et opérationnelle de la mise en œuvre des mesures d'adaptation dans les secteurs productifs.

Coordination Technique et Stratégique:

- Piloter la mise en œuvre de la Composante 3 conformément au plan de travail annuel
- Promouvoir l'adoption de pratiques agroécologiques, forestières et économiques résilientes;
- Assurer l'intégration transversale des dimensions

genre, de sauvegarde environnementale et d'inclusion des populations autochtones;

- Garantir la synergie entre la Composante 3 et la Composante 2 (services climatiques) pour que les données météorologiques orientent les décisions agricoles.

Gestion Opérationnelle et Partenariats:

- Superviser la création d'actifs et la Planification Communautaire Participative (PCP);
- Finaliser et suivre l'accord de partenariat avec le Ministère chargé de l'Agriculture;
- Identifier les risques opérationnels et proposer des mesures d'atténuation;
- Assurer la liaison avec les sous-bureaux du PAM et les services déconcentrés de l'État;
- Veiller à la conformité des procédures du PAM et du Fonds d'Adaptation.

Suivi, Évaluation et Capitalisation:

- Produire les rapports techniques trimestriels et annuels de la composante;
- Documenter et capitaliser les bonnes pratiques et les succès du projet;
- Superviser le «screening» des risques environnementaux et sociaux pour chaque activité;
- Veiller au fonctionnement des mécanismes de retour d'information (gestion des plaintes) au niveau communautaire.

3. PROFIL REQUIS

Formation et Expérience: Diplôme: Bac+5 (Master) en Agriculture, Développement Rural, Économie, Gestion des ressources naturelles ou domaine connexe.

Expérience: Minimum 5 ans dans la gestion de projets de développement rural ou de résilience climatique.

Expertise: Maîtrise des chaînes de valeur agricoles, de l'agroécologie et de l'animation communautaire en milieu rural.

Compétences et Aptitudes:

- Excellentes capacités rédactionnelles en français (l'anglais est un atout);
- Maîtrise des enjeux liés aux populations autochtones et à l'approche genre;
- Capacité d'analyse financière et de suivi-évaluation ;
- Aptitude à travailler sous pression dans un environnement multidisciplinaire;
- Disponibilité pour des missions fréquentes dans la Likouala, la Sangha et la Bouenza.

4. MODALITÉS DE SOUMISSION

Les dossiers de candidature doivent être adressés à Madame la Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo et déposés:

- Physiquement: Immeuble Man'Grite, 4^e étage, Plateau-ville-Brazzaville;
 - Électroniquement: secretariatministre@developpement-durable.gouv.cg
- avec pour objet: «Candidature au poste de Chef(fe) de composante 3».

Le dossier doit comprendre:

- Un Curriculum Vitae détaillé;
- Une lettre de motivation;
- Les contacts de deux personnes de référence.

Date limite: **08 avril 2026 à 15h30.**

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Le projet applique une politique de tolérance zéro à l'égard de la fraude, de la corruption et de toutes formes de harcèlement.



AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Projet: Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo.

Titre du poste: **DIRECTEUR NATIONAL DU PROJET (FONDS D'ADAPTATION)**

Lieu d'affectation: **Brazzaville (République du Congo)**

Durée du contrat: **Une (01) année renouvelable**

1. DESCRIPTION DU PROJET

Le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo (MEDDBC), en tant qu'entité d'exécution, et le Programme Alimentaire Mondial (PAM), en tant qu'entité multilatérale de mise en œuvre, déploient sur une période de 5 ans un projet majeur financé par le Fonds d'Adaptation.

Ce projet vise à renforcer la sécurité alimentaire et la résilience des populations les plus vulnérables (communautés autochtones et petits exploitants agricoles) face aux dérèglements climatiques. L'intervention cible prioritairement les départements de la Bouenza, de la Likouala et de la Sangha.

2. MISSIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du Directeur Général du Développement Durable (MEDDBC) et en collaboration étroite avec la Coordination du PAM, le Directeur National du Projet (DNP) assure la haute direction technique, politique et administrative de l'unité de gestion.

Pilotage et Planification:

- Coordonner la mise en œuvre de toutes les composantes du projet conformément au cadre logique;
- Élaborer le Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB) et identifier les risques potentiels ainsi que les mesures d'atténuation;
- Présider le Comité de Pilotage et organiser les

sessions du Comité Consultatif;

- Gestion Administrative et Financière;
- Garantir l'application rigoureuse des Procédures Opérationnelles Standard (POS) et des lignes directrices du PAM;
- Superviser la gestion des ressources humaines, financières et matérielles de la Direction Nationale;
- Valider les actes administratifs, financiers et les demandes de paiement conformément au Memorandum d'Accord;

Suivi-Évaluation et Reporting:

- Superviser la production des rapports trimestriels et annuels (narratifs et financiers) pour vérification par le PAM avant soumission au Fonds d'Adaptation;
- S'assurer de la cohérence et de la synergie avec les autres initiatives de développement dans les zones d'intervention;
- Veiller à l'intégration transversale des questions de genre et de protection sociale des populations autochtones.

3. PROFIL REQUIS

Qualifications académiques:

- Diplôme universitaire de niveau Bac+5 (Master) en Sciences de l'Environnement, Agronomie, Économie, Développement International, Climatologie ou domaine connexe.

Expérience professionnelle:

- Minimum 8 ans d'expérience pertinente dans la gestion de projets de grande envergure, idéalement liés à l'adaptation climatique ou au financement vert;
- Expérience confirmée dans l'établissement de partenariats stratégiques avec les organismes internationaux (ONU, Bailleurs de fonds) et les institutions publiques.

Compétences techniques:

- Maîtrise de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et des outils de suivi-évaluation;
- Excellentes capacités rédactionnelles et de plaidoyer;
- Maîtrise parfaite du français et bonne connaissance professionnelle de l'anglais;
- Capacité à travailler sous haute pression et à effectuer des missions fréquentes en zones rurales enclavées.

4. MODALITÉS DE SOUMISSION

Les dossiers de candidature doivent être adressés à Madame la Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo et déposés:

- **Physiquement:** Immeuble Man'Grite, 4^e étage, Plateau-ville-Brazzaville;
- **Électroniquement:** secretariatministre@developpement-durable.gouv.cg avec pour objet: «Candidature au poste de Directeur National du Projet FA».

Le dossier doit comprendre:

- Un Curriculum Vitae détaillé;
- Une lettre de motivation;
- Les contacts de deux personnes de référence.

Date limite: **08 Avril 2026 à 15h30.**

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Le projet applique une politique de tolérance zéro à l'égard de la fraude, de la corruption et de toutes formes de harcèlement.

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès
ANNONCE LEGALE N°485/2026/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	QUARTIERS	Arr /Dpt	Requérants
1	33181 du 13-02-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 259,09m2	QUARTIER ISSOULI	POOL	OPAH AKOUYA Arnaud Cédrick
2	33899 du 08-07-25	Sect AP2, bloc 59 (ex.2), Pile 7, Sup : 313,74m2	48, RUE MAMPOUYA (QUARTIER NGAMBIO)	7-BZV	KOUTSOTSANA NTADI Daniel
3	34710 du 20-11-25	Sect P7suite (ex.P7), bloc 7, Pile 1 (ex.1654), Sup : 435,75m2	1654, AVENUE DES TROIS MARTYRS (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	ATIKI Henriette
4	34829 du 24-12-25	Sect P6, bloc 11, Pile 1, Sup : 346,86m2	30, RUE DONGOU	5-BZV	DAYEKH Mohamad Ibrahim
5	35028 du 16-02-26	Sect P6, bloc 25, Pile 15 (ex.07), Sup : 255,92m2	55, RUE MVOUTI (QUARTIER SOFFI)	5-BZV	KOUMOU BOULAS Dominique Candide Fabrice
6	33481 du 17-04-25	Sect P13C (ex.P13), bloc 17 (ex.20), Pile 33bis (ex.334), Sup : 351,95m2	31BIS, RUE ABA (QUARTIER 713 CITE DE 17)	7-BZV	VOUNOU Martin Pariss
7	32593 du 09-10-24	Sect P6, bloc 51, Pile 17 (ex.07), Sup : 267,03m2	147BIS, RUE LOUINGUI	5-BZV	OPA OBOULOUTSA NDZINLA
8	32625 du 17-10-24	Sect P11, bloc 116, Pile 15, Sup : 292,69m2	1625, RUE DES MARTYRS	5-BZV	OPA OBOULOUTSA NDZINLA
9	28245 du 18-02-22	Sect T, bloc 15, Pile 01 (ex.257), Sup : 566,43m2	2213, RUE DES MARTYRS	5-BZV	OPA OBOULOUTSA NDZINLA
10	34034 du 19-08-25	Sect P, bloc -, Pile -, Sup : 10.000,00m2	EDOU-ILANGA (OYO)	CUVETTE	CAMEPS
11	34948 du 20-01-26	Sect P2, bloc 100, Pile 14, Sup : 281,37m2	37, RUE MONGO	3-BZV	FOUNGUI Yvon Serge
12	35056 du 19-02-26	Sect : Zone Rurale, Sup : 600,00m2	VILLAGE MINGALI-BAMBOU	POOL	TSIERI Gaëlle Prisca
13	33463 du 15-04-25	Sect U, bloc -, Pile -, Sup : 210,00m2	1, RUE MARIE CLAIRE (QUARTIER LIFOULA)	POOL	GAKOSSO Hevrade Rishi
14	35036 du 16-02-26	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 881,43m2	QUARTIER PAUL GAMB	BRAZZAVILLE	GALEBAYI Roch Cyriaque
15	34462 du 13-11-25	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 799,93m2	QUARTIER UNIVERSITE D.S.N	POOL	EBOUREFI Crepin Ludovic
16	34962 du 26-01-26	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 400,00m2	LIFOULA	BRAZZAVILLE	NGANDZAMI Régina Danielle Rebecca
17	34840 du 29-12-25	Sect P1, bloc 3, Pile 1, Sup : 190,32m2	10, RUE MAKOKO (QUARTIER BLANDO)	3-BZV	Enfants MAHAMADOU Sow
18	35003 du 11-02-26	Sect CG, bloc 118, Pile 4, Sup : 651,99m2	49, RUE POUMAKO (QUARTIER IMPOH MANIANGA)	9-BZV	MONABEKA Christian Ludovic
19	33712 du 20-06-25	Sect P6, bloc 39, Pile 9, Sup : 148,15m2	223, RUE MBOKO	5-BZV	OBOA Serges
20	35055 du 19-02-26	Sect : Zone Rurale, Sup : 3.600,24m2	VILLAGE MINGALI-BAMBOU	POOL	MOUKO BIYO Blanche Gertrude
21	31100 du 24-11-23	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 800,00m2	QUARTIER SENEGALAIS	POOL	SAMBA VOUALA Alda Carine
22	31101 du 24-11-23	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 4.000,00m2	QUARTIER SENEGALAIS	POOL	SAMBA VOUALA Alda Carine
23	31128 du 1er-12-23	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 400,00m2	QUARTIER SENEGALAIS	POOL	SAMBA VOUALA Alda Carine
24	31102 du 24-11-23	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 1.200,00m2	QUARTIER SENEGALAIS	POOL	SAMBA VOUALA Alda Carine
25	29508 du 12-12-22	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 4.800,00m2	LIFOULA	POOL	Jean Pierre David NGOMBALI
26	29507 du 12-12-22	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 3.191,27m2	LIFOULA (LIFOULA VILLAGE)	POOL	NGOMBALI Jean Pierre David
27	34960 du 23-01-26	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 1.184,25m2	QUARTIER LIFOULA	BRAZZAVILLE	ILOKI ENGAMBA Valencia
28	34851 du 29-12-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 3.200,00m2	IGNIE	DJOUE-LEFINI	NGOBILA Ronel Guelor
29	34850 du 29-12-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 800,00m2	IGNIE (QUARTIER MOUTOH)	DJOUE-LEFINI	NGOBILA Ronel Guelor
30	34848 du 29-12-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 400,00m2	IGNIE	DJOUE-LEFINI	NGOBILA Ronel Guelor
31	34220 du 29-09-25	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 332.640m2 soit 33ha26ca40a	ODZIBA (100KM)	DJOUE-LEFINI	OKASSA Aristide
32	34849 du 29-12-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 414,59m2	IGNIE	DJOUE-LEFINI	NGOBILA Ronel Guelor
33	33912 du 15-07-25	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 10.398,61m2 soit 1ha03a98ca	VILLAGE MOUTOH	DJOUE-LEFINI	POATY TCHITOUA Nuptia Kelie
34	35106 du 27-02-26	Sect : Zone Rurale, Sup : 26.602,96m2 soit 2ha66a02ca	VILLAGE YIE (TERRE MVOUA)	DJOUE-LEFINI	Société Civile Immobilière AKWUABA
35	34955 du 22-06-26	Sect BD, bloc 85, Pile 17, Sup : 417,20m2	05, RUE MPOUMAKO (Q. LYCEE THOMA SANKARA)	9-BZV	MFOURGA Philippe
36	34866 du 31-12-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 30.145,33m2 soit 3ha01a45ca	IGNIE	DJOUE-LEFINI	SOCIETE AKWUABA
37	35023 du 13-02-26	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 366,22m2	KINTELE, QUARTIER NGAMBIO	BRAZZAVILLE	KOKA Jean Noël
38	34981 du 04-02-26	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 725,65m2	KINTELE	POOL	Enfants DZILA DILOUZIYOU Nestlie

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière)

Fait à Brazzaville, le 23 mars 2026

Paterne Dimitri ELAPIE
Inspecteur principal des Impôts
Chef de bureau

SANTÉ

Le budget du CNRDr fixé à 1 milliard FCFA

Placé sous l'égide de son président Michel Mongo, le Comité de direction du Centre national de référence de la drépanocytose (CNRDr) "Antoinette Sassou Nguesso" a tenu vendredi 20 mars 2026 sa 9^e session ordinaire. Cette session, qui a réuni une dizaine des membres, a débouché sur l'adoption de plusieurs documents, dont le budget annuel arrêté à la somme de 1.137.331.750 francs CFA, une enveloppe en baisse de 21,44% comparativement à l'exercice 2025.



Au premier plan, Michel Mongo et Alexis Elira Dokékias...



... Les membres du Comité de direction à l'ouverture de la session

Outre le budget, les membres du comité ont examiné et adopté le procès-verbal de la 8^e session, les rapports annuels d'activités 2025 (rapports techniques, comptes administratifs et comptes de gestion).

Le plan de travail annuel budgétisé 2026, les recommandations portant sur la révision et la standardisation des coûts de séance d'hémodialyse, la révision du décret fixant organisation et fonctionnement du CNRDr conformément à ses charges et le renforcement du plaidoyer pour le financement d'une unité de greffe des cellules souches hématopoïétiques au CNRDr, telle a été la moisson de cette session. «Pour un établissement sensible comme le CNRDr, il est important qu'il y ait ces moments de pause pour évaluer le travail qui a été fait et ce qui n'a pas pu être réalisé, et trouver des mesures

correctives», a dit le directeur général du CNRDr, le Pr Alexis Elira Dokékias, remerciant ainsi les pouvoirs publics pour leur soutien dans la prise en charge des malades génétiques du sang. Au terme de cette session, les participants ont aussi salué la réélection du Président Denis Sassou Nguesso à la magistrature suprême. Pour eux, ce renouvellement de mandat permettra à la première dame de renforcer son engagement et de contribuer davantage au rayonnement du

centre pour le bien-être des drépanocytaires, des hémophiles et d'autres malades. Clôture de la session, Michel Mongo, également secrétaire général de la fondation Congo Assistance, a invité les pouvoirs publics, les partenaires nationaux et internationaux à maintenir le flambeau porté par la présidente de la fondation Congo Assistance, Mme Antoinette Sassou Nguesso, dans sa lutte contre la drépanocytose.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

La veille informationnelle, pour quel intérêt?

A l'heure des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et de la prolifération des médias sociaux, il est indispensable de vérifier la véracité des contenus publiés. Cela paraît donc nécessaire pour les professionnels de l'information de se munir des outils et méthodes de vérification de la qualité des données avant leur diffusion, pour maintenir un environnement numérique sain.

Pour accompagner les professionnels de la presse congolaise dans cette démarche de vérification des faits avant toute publication en ligne, le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), en partenariat avec l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (AR-PCE), a organisé une session de formation le 9 mars 2026 à Brazzaville. Cette formation a été animée par des experts des plateformes numériques Méta et TikTok et des fact-checkers qui ont édifié l'assistance sur l'usage des outils de vérification des informations postées sur les réseaux sociaux ou celles générées par l'intelligence artificielle (IA).

Esdras Tsongo, spécialiste en vérification, a articulé sa communication sur comment et pourquoi vérifier les informations. «La vérification des faits est un processus rigoureux qui consiste à examiner, analysé et confirmé



L'assistance à l'ouverture de la formation

l'exactitude de l'information avant sa diffusion. Elle se repose sur un ensemble de techniques et de méthodes permettant de s'assurer de la véracité des déclarations, des images, des vidéos et des données. La vérification garantit une information fiable, exacte et responsable», a-t-il souligné.

Pour le conférencier, la veille informationnelle a pour objectif d'éliminer les contenus problématiques susceptibles de manipuler l'opinion. A propos, il a mis à la disposition des participants des outils dont le "talk walker". Cet outil aide à faire le monitoring sur les réseaux sociaux à partir des mots clés. Il a exhorté les journalistes à créer des comptes Talk walker sur Google. «Quand vous avez un compte talk walker.com, vous avez la possibilité de recevoir des alertes selon votre gré. Cela vous permet d'avoir un contenu filtré. Je vous recommande d'avoir des comptes talk walker, surtout pour des journalistes qui traitent les informations internationales

pour alimenter vos rédactions», a-t-il fait savoir.

Esdras Tsongo a évoqué quelques méthodes qui permettent de confirmer l'exactitude des informations partagées sur les réseaux sociaux, en l'occurrence le fact checking. Cette méthode journalistique, a-t-il rappelé, consiste à vérifier les informations. Il a invité les professionnels de la communication à insérer une rubrique fact-checking dans leurs rédactions. Tout cela pour éviter la désinformation, car elle peut-être à l'origine de plusieurs conséquences: médicale, sécuritaire, etc.

Aussi, la vérification des informations permet d'éviter la propagande, garantir les informations diffusées ou maintenir la confiance du public vis-à-vis du média, d'où l'invite à la vigilance des professionnels de l'information.

Les participants, satisfaits de ces connaissances, ont promis de les mettre en pratique pour bien exercer leur métier de journaliste.

E.M.-O.



AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Projet: Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo.

Titre du poste: **SPÉCIALISTE EN SUIVI-ÉVALUATION**

Durée du contrat: **Une (01) année renouvelable**

Lieu d'affectation: **Brazzaville (avec déplacements sur le terrain)**

1. DESCRIPTION DU PROJET

Le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo (MEDDBC), en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM), met en œuvre un projet de 5 ans financé par le Fonds d'Adaptation. Ce projet vise à renforcer la sécurité alimentaire et la résilience des communautés vulnérables (populations autochtones, petits exploitants, femmes) face aux effets du changement climatique.

Le projet s'articule autour de trois composantes:

- Renforcement des connaissances et des capacités institutionnelles;
- Diffusion de services climatiques et météorologiques pour les ménages;
- Mise en œuvre de mesures d'adaptation dans les activités productives.

Le suivi-évaluation est au cœur de cette stratégie pour garantir la gestion des risques multisectoriels, l'analyse des données désagrégées par sexe et l'inclusion des groupes vulnérables.

2. MISSIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision directe du Directeur National du Projet, le/la Spécialiste en Suivi-Évaluation (S&E) est responsable de la conception et de l'animation du système de suivi des performances et des résultats du projet.

Ses principales missions incluent:

- **Conception et Pilotage:** Mettre en place et opérationnaliser le cadre logique et le plan de suivi-évaluation du projet;
- **Collecte et Analyse:** Coordonner la collecte des données sur le terrain, assurer leur désagrégation (genre, âge, statut) et leur analyse pour mesurer l'impact réel sur les bénéficiaires;
- **Appui Technique:** Soutenir les équipes basées dans les départements (Bouenza, Li-kouala, Sangha) dans la planification et l'exécution de leurs activités de S&E;
- **Reporting:** Consolider les rapports de suivi réguliers et produire les documents d'analyse requis pour le MEDDBC, le PAM et le Fonds d'Adaptation;
- **Formation:** Élaborer et dispenser des modules de formation sur le S&E au profit des partenaires et du personnel du projet;
- **Synergie Institutionnelle:** Contribuer à l'intégration des données du projet dans les plans nationaux (Plan National Climat, Stratégie d'adaptation de la COMIFAC, etc.).

3. COMPÉTENCES ET APTITUDES

- Maîtrise de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et des cadres de redevabilité;
- Capacité à concevoir des outils de collecte de données (enquêtes, bases de données, applications statistiques);
- Expertise dans l'analyse transversale (genre, vulnérabilités

sociales, populations autochtones)

- Aptitude à rédiger des rapports techniques clairs et synthétiques;
- Sens de l'organisation, respect des délais et capacité à travailler en équipe multidisciplinaire;
- Connaissance des politiques nationales liées à la sécurité alimentaire et au climat.

4. QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCES REQUISES

Formation: Diplôme universitaire (Bac+3 minimum, Bac+5 souhaité) en Statistique, Économie, Gestion de projet, Sciences sociales ou domaine connexe;

Expérience: Minimum 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du Suivi-Évaluation, idéalement dans la conduite d'enquêtes multisectorielles;

Atout: Expérience préalable dans des projets de développement nationaux ou régionaux financés par des partenaires internationaux (ONU, Fonds Vert, etc.);

L'anglais: Parfaite maîtrise du français. La connaissance de langues locales des zones d'intervention est un avantage.

5. MODALITÉS DE SOUMISSION

Les dossiers de candidature doivent être adressés à Madame la Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo et déposés:

• **Physiquement:** Immeuble Man'Grîte, 4^e étage, Plateau-ville-Brazzaville;

• **Électroniquement:** secretariatministre@developpement-durable.gouv.cg

avec pour objet: «Candidature au poste de Spécialiste Suivi-Évaluation».

Le dossier doit comprendre:

- Un Curriculum Vitae détaillé;
- Une lettre de motivation;
- Les contacts de deux personnes de référence.

Date limite: **08 avril 2026 à 15h30.**

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Le projet applique une politique de tolérance zéro à l'égard de la fraude, de la corruption et de toutes formes de harcèlement.

SPECTACLE A L'IFC

AriS'Lam a été époustouflant sur scène!

En marge de la Journée mondiale de la Francophonie "Révolution", ce vendredi 20 mars 2026, à l'Institut français du Congo (IFC) à Brazzaville, l'artiste et slameur AriS'Lam a livré un spectacle qui a dépassé largement le cadre d'une simple performance artistique pour s'ériger en véritable manifeste esthétique. Mais, au-delà du succès populaire, la soirée qui a rassemblé près de 500 spectateurs s'est distinguée par une ambition artistique rare, redéfini les contours du jeu, du slam congolais et lui conférer une dimension scénique nouvelle.



AriS'Lam, a livré un spectacle qui a dépassé largement le cadre d'une simple performance artistique

Une architecture artistique et deux mouvements

La dramaturgie du spectacle reposait sur une structuration soigneusement pensée en deux séquences distinctes. La première partie se voulait contemplative, presque méditative. Le verbe y occupait une place centrale, porté par la puissance de la voix et la profondeur des textes. Les prestations étaient magnifiées par le chœur Universel Singers, dont les harmonies vocales enveloppaient les déclamations d'une aura aussi liturgique. La seconde partie introduisait une dynamique plus rythmique, instruments, danses et énergie corporelle venaient enrichir l'expression poétique transformant progressivement la scène en un espace de célébration collective où la poésie dialoguait avec la musique et le mouvement. Cette alternance subtile conférait au

spectacle un souffle dramatique remarquable, oscillant entre contemplation et effervescence. Une Rey'volution scénique: le slam au-delà de lui-même, le caractère rey'volutionnaire de la soirée résidait dans la capacité d'AriS'Lam à décroquer les formes artistiques. Sur scène, l'artiste passait avec une aisance déconcertante d'un registre à l'autre: slam classique et introspectif, passages a capella d'une intensité poignante, séquences humoristiques proches du stand-up, moments musicaux accompagnés d'instrumentations. Cette hybridation artistique produisait un phénomène rare, le spectacle devenait accessible à tous. Les initiés du slam y trouvaient la rigueur du verbe, tandis que les néophytes étaient captivés par l'énergie scénique et la dimension spectaculaire. Une communion presque organique s'établissait alors entre l'artiste et son public: rires, émotions, silences attentifs et ovations ponctuait chaque tableau.

La générosité artistique: faire éclore les talents. Un autre trait marquant de cette soirée fut la volonté manifeste de l'artiste de faire briller d'autres voix que la sienne. L'ouverture du spectacle en fut l'illustration la plus éclatante. La scène fut confiée à Jonathan, jeune élève de classe de première, chargé de prononcer le premier texte de la soirée. Dans un hommage vibrant à la Francophonie et à la langue française, le jeune homme a assumé avec aplomb cette responsabilité considérable. Son intervention a immédiatement donné le ton, celui d'une soirée où la transmission et la confiance envers la jeunesse occupaient une place essentielle. Cette volonté de promouvoir la performance collective s'est également manifestée à travers deux duos mémorables avec les jeunes slameurs Rhetork et Rimepik. Ces collaborations ont constitué les moments les plus applaudis de la soirée. Par leur énergie

SCULPTURE

Les artistes de Brazzaville veulent surmonter les défis de la précarité

Dans une interview accordée à La Semaine Africaine, le 11 mars à Brazzaville, le fondateur de Marc PELA (MK), Dieudonné Kaylou a dénoncé les difficultés de vivre de la sculpture et de visibilité des œuvres d'art à Brazzaville. Au cours de cet échange, il a évoqué le manque de soutien institutionnel et de débouchés commerciaux qui les obligent à cumuler les petits boulots pour survivre.



Dieudonné Kaylou

Marc PELA (MK), est un atelier polyvalent situé sur les rails (rue Mbochis) qui exerce dans le domaine de la sculpture du bronze et de la pierre taillée. Il est né sous un arbre de badamier d'un père appelé «Fils», artiste plasticien. MK comme son nom l'indique se

voit ainsi devenir l'un des canaux par lequel les congolais pourront réaliser leurs rêves grâce à la culture artistique. Brazzaville, la capitale de la République du Congo, abrite une communauté d'artistes sculpteurs talentueux

et leur complémentarité, elles ont démontré que le slam peut se prêter à une véritable mise en scène dialogique, où les voix se répondant, se confrontent et s'enrichissent mutuellement. En offrant la scène à ces jeunes artistes, AriS'Lam a rappelé une vérité essentielle: la grandeur d'un créateur se mesure aussi à sa capacité à faire éclore d'autres talents.

Le métissage: un moment inoubliable avec M. Totem

Dans cette logique de partage artistique, la soirée a également été marquée par une collaboration particulièrement remarquée avec M. Totem. Les

deux artistes ont livré un texte de sensibilisation consacré à la lutte contre le VIH-Sida, porté par une rumba envoûtante qui a instantanément transformé l'atmosphère de la salle. Le spectacle s'est distingué également par une scénographie particulièrement soignée. Cette soirée apparaît déjà comme un jalon majeur dans l'histoire du slam au Congo. AriS'Lam a démontré que le slam peut se hisser au rang d'un spectacle total, capable d'embrasser toutes les dimensions de l'art vivant.

Alain-Patrick MASSAMBA
(Sur les notes de Yannick Massengo)

qui lient leur créativité à la richesse culturelle du pays. Cependant, leur quotidien est marqué par de nombreux défis qui mettent à l'épreuve leur passion pour l'art.

Les sculpteurs de Brazzaville font face à une précarité financière qui les empêche de vivre décemment de leur art. Les ateliers de sculpture sont souvent rudimentaires et manquent de matériels de base. Les artistes doivent parfois utiliser des outils de fortune pour créer leurs œuvres. Malgré cela, ils parviennent à produire des pièces remarquables qui reflètent l'identité culturelle congolaise. Des associations et des galeries d'art locales tentent de soutenir les sculpteurs en organisant des expositions et des formations. Ces initiatives visent à promouvoir l'art congolais et à aider les artistes à vivre de leur passion. Le fondateur de Marc PELA regrette le manque de reconnaissance de leur travail. Peu d'exposition et de galeries d'art sont dédiées à la sculpture, ce qui limite la visibilité de leurs œuvres et demande que les autorités rendent visible le fruit de leur travail tout en les aidant financièrement, et à réhabiliter leurs ateliers afin de former les jeunes dans le domaine de la sculpture et à réduire le taux de chômage à Brazzaville.

Noémie OSSALE ONDOUMA
(Stagiaire)

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville, Brazzaville.
Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P: 15.244
E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

**ANNONCE LEGALE
CONSTITUTION
«LOTOTI»**

SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE
Au Capital de 1.000.000 FRANCS CFA
Siège Social : rue Ekouere, quartier Impoh Manianga, arrondissement 9 Djiri (derrière le stade de Kintélé), Brazzaville,
RCCM: CG-BZV-01-2026-K10-00002
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique établi le 31 décembre 2025 par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 16 janvier 2026, sous Folio 010/18, numéro 0260, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme Sociale: Société Coopérative Simplifiée;

Objet social: La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- L'agriculture et l'élevage.

Dénomination: «LOTOTI»;

Siège social: rue Ekouere, quartier Impoh Manianga, arrondissement 9 Djiri (derrière le stade de Kintélé), Brazzaville, République du Congo;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts;

Capital social: UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en CENT (100) parts de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les membres;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement établie par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 31 décembre 2025 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 16

janvier 2026, sous folio 010/19, numéro 0261, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par les membres;

Administration: aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 31 décembre 2025, les membres, agissant en vertu de la loi et des statuts, ont décidé de nommer:

- Monsieur **M'POUSSA MOKOUKA Franck Eric**, en qualité de Président;

- Monsieur **OPONGA PEA Sandrin**, en qualité de Secrétaire;

- Madame **NGOUANGOU-MOUNDELE Jannie Claude**, en qualité de trésorière.

Immatriculation au RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 10 mars 2026, sous le numéro CG-BZV-01-2026-K10-00002.

Fait à Brazzaville, le 17 mars 2026

Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire.

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE
TRIBUNAL DE COMMERCE DE
BRAZZAVILLE
CABINET DE MONSIEUR LE GREFFIER
EN CHEF

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la société **BOSOM COMPAGNE**, société par action simplifiée unipersonnelle, au capital de 2.000.000 francs Cfa dont le siège social est sis, rue Bouët Wuillaumet ex OCC, Mpila, Poto-Poto, Brazzaville, immatriculée au RCCM sous le n°CG/BZV-01-2022-B16-00008, le 24/04/2020;

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de ladite société en date du 21 février 2026, l'associé unique a délibéré et adopté la résolution sur la dissolution anticipée et la nomination de Monsieur **LAUCKO Gégé Angel Hyde**, en qualité de liquidateur.

En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 24 février 2026, aux fins de la dissolution anticipée de ladite société.

Conformément aux dispositions de l'article 78 de l'Acte uniforme portant procédures collectives d'apurement du passif, les créanciers de ladite société sont tenus sous peine de forclusion, produire leurs créances auprès du liquidateur dans les délais de trente (30) à soixante (60) jours.

Pour insertion légale

Greffier en Chef

Maître Jean-Clément NGATALI,
Greffier en Chef, Chef de Greffe

AFFAIRE CAN-MAROC 2025

La CAF empêtrée vers le discrédit !

Deux champions pour une même coupe. C'est l'exploit qu'a réussi la Confédération africaine de football (CAF) qui a retiré au Sénégal, le 17 mars 2026, le titre de champion d'Afrique de l'édition 2025 de la CAN organisée par le Maroc, au profit du pays organisateur déclaré vainqueur sur tapis vert. Une décision de son jury d'appel, inédite, qui fait scandale aux yeux de nombreux amoureux du football africain, voire mondial.

Dans l'histoire du football moderne, jamais l'on a assisté à un tel revirement après l'homologation d'un match, qui plus est, une finale de compétition continentale couronnée par une cérémonie protocolaire de remise officielle de trophée. Pour nombre d'observateurs, revenir deux mois plus tard pour dire le contraire, tient d'autant plus du ridicule qu'il contribue à discréditer la CAF et à ternir son image.

La polémique née de la décision surprenante de la CAF est bien partie pour enfler davantage. Elle risque d'avoir un goût amer dans la bouche de nombreux Sénégalais. Au-delà des arguments avancés, c'est le timing qui pose, ici, le plus problème. On aurait



Le Sénégal tient à "sa" Coupe

appliqué le jour de la finale, et que le Sénégal fût déclaré forfait sur place. Mais en manquant de le faire en son temps, et en laissant la rencontre aller à son terme pour sortir cette décision controversée, la CAF prête le flanc à la critique. Au plus fort de la compétition, certains l'accusaient déjà de manigances visant à favoriser le couronnement du Maroc, hôte de la compétition.

Le débat est loin d'être clos. Le Sénégal a, en effet, introduit un recours au Tribunal arbitral des sports (TAS) que l'instance siégeant à Lausanne a déjà validé. Ce qui veut tout simplement dire que, en attendant la décision finale, le titre de la CAN est

provisoirement suspendu. Une bataille juridique se prépare désormais entre le Sénégal et l'instance continentale, avec une procédure qui durera plusieurs mois. On surprenait que le verdict final pourrait tomber après la Coupe du monde.

Voilà une affaire qui n'aurait jamais dû dépasser les limites de la pelouse. Cela est désolant. Car, le football est d'abord et avant tout un jeu. Et il ne doit pas perdre son essence. C'est ce qui fait, du reste, sa beauté, en plus d'être un puissant facteur de rapprochement des peuples et de renforcement de la cohésion sociale, malgré sa commercialisation croissante.

F.S.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO vers le Rond point
Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre ville
B.P. 1431 Tél : 05 736 64 5393746 République du Congo

INSERTION LEGALE

« ASCOMA CONGO SA »
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Capital social de Francs CFA : Cinquante-cinq Millions (55 000 000)
Siège social : quartier Ndji-Ndji, Centre-ville, Immeuble « Cube Center »
Pointe-Noire
République du Congo
RCCM : CG-PNR-01-2003.B14-01067

Approbation des comptes - Quitus à tous les Administrateurs ainsi qu'au Commissaire aux Comptes - Approbation de la proposition du Conseil d'Administration - Affectation du résultat - Approbation des conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs - Approbation des rémunérations versées à la Direction Générale - Démission de Monsieur Farid CHEDID de son mandat d'Administrateur - Fixation du montant de l'indemnité de fonction - Approbation des honoraires versés aux Commissaires aux comptes - Approbation du transfert libre d'une action - Approbation du projet de transfert d'une action à intervenir Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la société « ASCOMA CONGO SA » en date à Pointe-Noire du 13 mai 2025, déposé au rang des minutes de la Notaire soussignée, le 13 mars 2026, enregistré à Pointe-Noire sous folio 117/22 no 4913, les actionnaires de ladite société ont pris les résolutions suivantes

- Approbation des comptes ;
- Quitus à tous les Administrateurs ainsi qu'au Commissaire aux comptes •
- Approbation de la proposition du Conseil d'Administration ,

- Affectation du résultat ,
- Approbation des conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs ,
- Approbation des rémunérations versées à la Direction Générale ;
Démission de Monsieur Farid CHEDID de son mandat d'Administrateur ;
- Fixation du montant de l'indemnité de fonction ,
- Approbation des honoraires versés aux Commissaires aux comptes ;
- Approbation du transfert libre d'une action ;
- Approbation du projet de transfert d'une action à intervenir
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) a été effectuée par dépôt dudit Procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, conformément à la législation en vigueur sous le numéro CG-PNR-01-2003-B14-01067

Fait à Pointe-Noire, le 23 mars 2026

Maître Christelle Elianne
BOUANGA-GNANGAISE, Notaire



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° BCI/DG/DPRM/CDC.AO/2026/02

La Banque Commerciale Internationale (BCI) lance un appel d'offres ouvert relatif au déploiement d'une Solution de Pilotage du Système De Management de la Qualité.

La participation à l'appel d'offres est ouverte à égalité de conditions, à toutes les personnes morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement – consortium de soumissionnaires).

Le dossier d'appel d'offres y afférent sera mis à disposition aux désireux soumissionnaires, sans frais, sur demande par mail adressé à : appel-offres@bcicongo.com, à partir du lundi 30 Mars 2026.

La date limite de dépôt des plis est fixée au vendredi 24 Avril 2026, 15h30, (Heure Locale en République du Congo)

Les soumissionnaires peuvent :

- Soit déposer, contre décharge, leur offre à l'adresse de la banque indiquée ci-dessous,
- Soit l'envoyer par courrier postal avec accusé de réception à la même adresse.

BANQUE COMMERCIALE INTERNATIONALE (BCI) AVENUE AMILCAR CABRAL B.P. 147 Brazzaville, République du Congo
Pôle Ressources & Moyens / Service Achat (2e étage)
Tél: +242 06 735 93 92 / 06 735 93 91

Tous les frais associés à la préparation et à la soumission des offres sont à la charge des candidats. La Banque Commerciale Internationale (BCI) n'encourt aucune responsabilité pour ces frais et ce, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure. La Banque Commerciale Internationale (BCI) n'assumera aucun frais, ni ne couvrira aucune dépense ou perte éventuellement supportée par le candidat pour tout aspect relatif à sa soumission.

NB : les cahiers des charges ne sont plus disponibles sous format papier



OUVERTURE D'UNE NOUVELLE AGENCE MUCODEC A POINTE-NOIRE

La Fédération des MUCODEC porte à la connaissance du public en général et des sociétaires de Pointe-Noire en particulier l'ouverture officielle d'une nouvelle agence, la **MUCODEC Marché Tié-Tié**, le 16 mars 2026.

Cette nouvelle agence est située à Tié-Tié Massola, dans la rue du Temple, à côté de la **Pharmacie Esther** et derrière la **station-service Puma**.



Par cette ouverture, la Fédération des MUCODEC renforce sa présence à Pointe-Noire et réaffirme sa volonté d'offrir aux populations des services financiers accessibles et de proximité.

La Fédération des MUCODEC invite les sociétaires et l'ensemble de la population à venir découvrir cette nouvelle agence.

MUCODEC, encore plus proche de vous !

